

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique  
sur les Matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Litterature  
& autres Remarques curieuses.*

Juillet 1707.

TOME SEPTIEME.



Imprimé  
Chez JACQUES LE SINCERE,  
à l'Enseigne de la Verité.

---

M. DCCVII.



## AVIS DU LIBRAIRE.

**J**E reçois si souvent de nouvelles commissions pour envoyer cet Ouvrage dans des endroits où il n'étoit pas encore connu, que je me vois obligé de mettre cet avertissement à la tête pour informer le Public que ce Journal fut commencé en Juillet 1704.

Les différentes éditions qu'on a faites des anciens mois, & que je suis obligé de renouveler pour fournir des exemplaires complets à ceux qui en demandent tous les jours, sont de solides garans de la satisfaction du Public pour un Ouvrage qui instruit agréablement des principaux événemens de l'Europe. Les sçavans & les curieux l'estimant également, sont bien aises de lui donner place dans leurs Bibliothèques, ou dans leurs Cabinets, tant pour leur propre satisfaction, que pour l'instruction de ceux qui leur succéderont ; car à mesure que le tems s'éloignera des événemens de nos jours, ce Journal deviendra plus curieux, parce que d'un coup d'œil on y trouvera les matières les plus intéressantes des années précédentes.

Ceux qui ont lû les mois précédens, ont pu voir comme l'Auteur ( gardant un profond respect pour les personnes sacrées, & pour ceux qui par leurs emplois sont revêtus de l'autorité souveraine, ) en rapportant les faits historiques, donne place dans ses ouvrages aux lettres des Princes, des Ministres, des Generaux d'Armées, aux Mémoires des Ambassadeurs, aux Traités, aux Harangues & autres pièces de cette nature. On les y trouve dans leur entier, ou par des Extraits lorsqu'elles sont d'une trop longue étendue.

## AVIS DU LIBRAIRE.

*On prie ceux entre les mains de qui pareilles pièces tomberont , ou qui auront d'autres Mémoires intéressants à faire insérer dans ce Journal , de les adresser à l'Auteur , ou au Libraire , en affranchissant le port des paquets ; pourvu que ce ne soit pas des pièces satiriques , ou injurieuses aux particuliers , elles pourront y trouver place. Enfin on avertit le Public , que l'ouvrage continuera de paroître au commencement de chaque mois , & qu'on fournira les précédens par exemplaires complets , ou par mois séparés à ceux qui les demanderont.*

LA CLEF DU CABINET<sup>I</sup>  
D E S  
PRINCES DE L'EUROPE.

Ou Recueil Historique & Politique sur  
les matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Litterature, & autres Remarques curieuses.*

Juillet 1707.

A R T I C L E I.

*Qui renferme ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.*

I. **V**alence est une Province d'Espagne avec titre de Royaume, dans laquelle il vient d'arriver une révolution, qui, sans doute, trouvera place dans l'histoire de ce siècle : Elle mérite aussi que nous fassions ici une petite description de cette contrée d'Espagne, accompagnée de quelques remarques historiques. *Remarques historiques sur le Royaume de Valence.*

Le Royaume de Valence a environ 70. lieues de France en longueur, & 20. dans sa plus grande largeur. Il est borné du côté du Levant par la Mer Méditerranée, & en patrie par la Catalogne : Il a au Couchant la nouvelle Castille; au midi le Royaume de Murcie, & l'Aragon au Septentrion; on trouve dans cette étendue 60. Villes, ou Bourgs fermés de murailles.

Ses principales Villes.

La Ville de Valence qu'on surnomme *la Belle*, en est la Capitale, les Historiens ne conviennent pas entr'eux, si elle a pris son nom de la Province, ou si elle lui a donné le sien; ses autres principales Villes sont Alicante, qui a un très-bon Port sur la Méditerranée, Orihucla, Gandia, Xixona, Xativa, Denia, qui quoi qu'elle ne contienne qu'environ 560. maisons, mérite d'être mise au rang des plus fortes Places de ce Royaume, à cause de son Château & de son double Port, très-proche l'un de l'autre, l'un ayant son entrée à l'Orient, & l'autre à l'Occident, où les bâtimens qui y ancrent sont en sûreté.

Murviedro, qui dans nôtre Langue signifie *Vieux-mur*, étoit autre fois une Place très-considérable, à cinq lieuës de Valence, & à demi lieuë de la Côte; quoiqu'elle ait beaucoup diminué de sa splendeur, on y voit encore de très-beaux restes d'antiquité, parmi lesquels on considère un Amphithéâtre bâti par les Romains, les Temples de Diane & de Venus, des débris desquels on a bâti plusieurs belles maisons dans le voisinage, où l'on voit d'anciennes Epitaphes gravées sur les pierres: Il y a peu d'endroits (si l'on en excepte la Grece & le Royaume de Naples) où les habiles Anticaires trouvent mieux de quoi exercer leur curiosité. On jugera de la beauté & de la bonté du territoire des environs par les allées de Grenadiers & de Citronniers qui regnent depuis Murviedro jusqu'à Valence.

sa Capitale.

A l'égard de la Capitale, elle est située sur la Riviere de Gualadaviar, qui se jette dans la Méditerranée à Grajo, demi lieuë au-dessous de la Ville, & y forme une assez mauvaise Plage,  
où

où les simples barques ne sont pas trop en sûreté : Cette Ville est ornée d'une Université assez célèbre, d'un Archevêché, & est le séjour ordinaire des Vicerois ; elle a douze Portes, environ quinze mille maisons, y compris les Fauxbourgs, dont le principal est endea de la Riviere qui communique à la Ville par douze ponts. Les environs sont aussi très-peuplez, puisqu'on compte près de 8000. maisons dans la banlieue. Il y a plus de dix mille puits d'eau vive dans la Ville, ce qui est une preuve de sa grandeur & de la multitude de ses habitans ; l'on fait état qu'après Madrit, Cadix, Barcelonne & Toledé, elle est la plus riche Ville d'Espagne.

Parmi plusieurs Palais on admire celui du Roy, occupé par les Vicerois & celui de l'Archevêque. Les murailles de presque toutes les maisons, y sont fort épaisses, afin de se mieux garantir des chaleurs de l'Été ; mais les ruës qui ne sont point pavées, ( non plus que bien d'autres Villes d'Espagne ) sont fort étroites, & par conséquent très-poudreuses en Été & fort boüeuses en Hiver. Cette malpropreté, plutôt que la vanité, occasionne aux gens aisez la dépense des Carosses, aussi y en voit-on plus de trois mille, & des Chaises à proportion.

La Province dont nous parlons, a de particulier sur les autres d'Espagne, que l'air y est plus doux & temperé qu'ailleurs ; les rivières & les fontaines en dissipent la grande chaleur, & quelques rudes qu'y soient les Hivers, on n'y voit jamais de glace, & en toute saison les parterres y sont couverts de fleurs, & la plupart des arbres y sont aussi verds en Hyver qu'en Été. Quoiqu'il y ait beaucoup de montagnes stériles, elles ne laissent pas d'être utiles aux habitans,

leur

leur fournissant abondance de gibier, plusieurs minéraux, & leur fourniroient même de la pierre pour paver toutes les Villes d'Espagne, si cette propriété étoit en usage en ce Pays là, & si le charroi en étoit facile.

Nous devons encore remarquer que cette Province abonde en bons fruits de toutes les especes, en vin, sucre, huile & en soye, qu'on débite sous le nom de *Grenade*; mais elle n'est pas féconde en bled, les Valenciens n'en recueillant pas pour leur subsistance; leurs principaux greniers sont ordinairement en Sicile & en Barbarie; comme les Peuples y sont un peu nonchalans, de même que dans bien d'autres Provinces de cette Monarchie, cette mollesse occasionne aux Nations étrangères d'y faire presque tout le commerce, & l'on proposa même en Hollande l'année dernière de former une Compagnie pour faire le commerce d'Espagne, exclusivement aux autres Nations; mais les obstacles qu'on y trouva, sur tout à l'égard des Anglois & des Portugais, fit rejeter ou du moins suspendre la proposition.

Les Valenciens font manger à leurs mules une certaine graine qu'ils nomment *Carrobes*, qui, dit-on, leur donne plus de force & d'haleine, que l'avoine; ils ont aussi quantité de miel blanc, qui est dur & se met en poussiere comme le sucre: Une de leurs coutumes assez singuliere, c'est d'aller par dévotion ( le 21. Septembre Fête de saint Mathieu ) sous les gibets ramasser les corps & les ossemens des pendus, qu'ils mettent dans les bieres, & vont les enterrer avec cérémonie dans le Cimetiere public, comme si c'étoit leurs parens & leurs meilleurs amis.



On voit plusieurs Tours le long de la côte de la Mer, que Charles-Quint y fit bâtir, pour veiller à la sûreté du Pays contre les Corsaires de Barbarie; s'il s'en approche quelqu'un, les Soldats qui y sont en sentinelle, se donnent les uns les autres le signal avec de la fumée pendant le jour, & du feu la nuit; ce qui sert d'avertissement à toute la contrée, afin d'assembler les Peuples pour empêcher la descente des Infidèles.

II. Sans m'engager dans le récit des anciennes révolutions du Royaume de Valence, *Revolution du Royaume de Valence.* quoi que toujours funestes à ses Peuples, sur tout celle de l'invasion des Maures, je remarquerai seulement, pour la liaison de l'histoire, qu'après la mort du feu Roi Charles II. arrivée le 1. Octobre 1700. Philippe V. monta sur le Trône, soit par droit de succession, soit en vertu du Testament du feu Roi, soit enfin par le consentement unanime de tous les Corps de la Monarchie d'Espagne, qui envoyèrent demander ce jeune Prince au Roi Très-Christien son Ayeul.

Quatre ans après avoir été reconnu par la plus grande partie des Souverains de l'Europe, & même par les Hollandois, cette République & la Cour d'Angleterre sollicitèrent long tems feu l'Empereur Leopold, de nommer l'Archiduc Charles son fils à la Monarchie d'Espagne: Ce bon Prince résista plusieurs années contre les instances de ces deux Puissances, soit qu'il convint en lui-même, du droit du Roi Philippe à cette Couronne, soit qu'il envisageât les maux & la désolation qui suivent les trop hardis desseins de détrôner les Monarques, n'étant pas facile d'arracher la Couronne sur la tête d'un Prince, lorsqu'il n'a monté sur le Trône que  
par

par le consentement volontaire de les Peuples.

La Cour d'Angleterre & les Hollandois, par des interêts particuliers absolument détâchez de la Maison d'Autriche, persuaderent enfin l'Empereur, de donner le titre de Roi d'Espagne à l'Archiduc son fils, laissant le soin à ses Alliez de lui conquérir la Monarchie.

Comme il n'y a point d'Etat, si petit qu'il soit, où il n'y ait toujours quelque mécontent, quelques Espagnols se rendirent près de l'Archiduc, qui avoit débarqué à Lisbonne au mois de Mars 1704. Par les suites on souleva quelques Provinces en sa faveur : La Catalogne commença en 1705. une partie de l'Aragon, & ensuite le Royaume de Valence, suivirent cet exemple de la maniere dont nous l'avons remarqué dans plusieurs de nos Journaux.

A la verité les Alliez ont tiré quelque avantage de cette diversion; mais ils doivent convenir qu'elle leur a couté bien cher, tant par les dépenses immenses de leurs Flotes, pour y porter leurs Troupes, les munitions de bouche & de guerre, l'Artillerie & les autres choses nécessaires; soit par la perte qu'ils viennent d'y faire de presque toute leur Armée. A ce que nous avons dit le mois dernier de cette défaite, \* nous ajouterons quelques particularitez de la Bataille mieux circonstanciées, après avoir donné l'ordre de Bataille de l'Armée des deux Couronnes : Mais qu'il me soit auparavant permis, par forme de digression, de presenter aux Puissances Chrétiennes, ennemies du repos de l'Europe, les justes réflexions d'un Poëte, sur le fruit que les Conquerans doivent espérer, même dans une guerre heureuse.

*Invis.*

\* Voyez *Finis* pag. 386. & 444.

*des Princes, &c. Juillet 1707. 7.*

*Invincibles Cefars, Hercules indomptables,  
Superbes Conquerans, Puiffances redoutables ;  
Qu'un espoir infidèle, aux allarmes nourrit ;  
En vain vous triompez des plus fameufes têtes ;  
Vous ne fçauriez tirer de toutes vos Conquêtes,  
Qu'un rameau de Lauriers qui jamais ne fleurit.  
Montrez tout ce que peut un excez de courage,  
Traînez avec vous la fureur & la rage,  
Et portez en vos mains la foudre & le trépas,  
Enrichiffez la mort, peuplez les rives fombres,  
Ne pardonnez à rien, pour accroître fes ombres,  
L'ingrate pour cela, ne vous pardonne pas.*

*Relation de la Bataille d'Almanza donnée  
le 25. Avril 1707.*

III. **M**ONSIEUR le Maréchal Duc de Berwick, General de l'Armée d'Espagne & de France, fut averti le 24. Avril ( jour de Pâques, ) que l'Armée des Alliez devoit venir l'attaquer le lendemain dans son Camp d'Almanza, avant l'arrivée de Mr. le Duc d'Orleans. Il dépêcha d'abord un Courier à Son Altesse Royale pour lui en donner avis, & cependant difpofa toute chose pour une action generale. Le 25. au matin il rangea l'Armée des deux Couronnes en Bataille dans l'ordre que nous venons de voir, & alla de Regiment en Regiment, pour exhorter chacun à bien faire, & employa pour cela des expreffions convenables à l'honneur, au courage & au genie des deux Nations.

Sur les dix heures du matin, 51. Baraillons & 70. Escadrons de Troupes Angloifes, Hollandoifes, Portugaifes ou Efpagnoles du parti des Alliez,

Alliez, commencerent à paroître dans la plaine, sous les ordres de Milord Galloway, General Anglois, & du Marquis das Minas General Portugais, ayant sous eux plusieurs Lieutenans Generaux des trois Nations Alliées. A mesure qu'ils débouchoient dans la Plaine, ils se rangeoient en Baraille, & entremêloient leur Cavalerie parmi leur Infanterie.

L'Action commença vers les trois heures après midi, & le Combat dura du moins deux heures. On vit d'abord les Alliez marcher à Mr. de Berwick avec beaucoup de fierté: lorsqu'ils en furent à la portée de la Carabine, l'Armée des deux Couronnes s'ébranla pour marcher en avant, & le combat commença par le centre. La Brigade de la Couronne, qui étoit à la premiere ligne, se laissant emporter à sa vivacité, fut la premiere qui aborda l'ennemi; elle essuya leur décharge avec intrépidité à la petite portée du pistolet, & sans tirer de sa part, elle tomba rudement la bayonnette au bout du fusil, sur les Troupes qui lui étoient opposées, & les renversa sur leur seconde ligne: Comme elle ne fut pas soutenuë par les autres Troupes, & que les Alliez firent un mouvement pour l'enveloper & la prendre en flanc, elle se vit obligée de plier & de se retirer; néanmoins le Regiment de la Couronne se rallia à quarante pas de-là, à la faveur d'un petit fossé, & ce fut alors qu'il fit sa décharge sur deux Escadrons qui l'avoient poursuivi, de laquelle quantité de Cavaliers furent renversez.

La Cavalerie des deux Couronnes, posée aux deux aïles, chargea avec assez de fermeté: Mais le feu de l'Infanterie des Alliez étoit si supérieur au leur, qu'il fit plier cette Cavalerie; elle se

*des Princes, &c. Juillet 1707.* 9

ralia pourtant & revint à la charge conjointement avec l'Infanterie des deux Couronnes : Cependant comme quelques Bataillons Espagnols lâchèrent le pied , cette premiere ligne perdit beaucoup de terrain, dont les Alliez s'emparerent & gagnerent même une batterie de six pièces de Canon.

Mr. le Chevalier d'Asfeldt, qui étoit à la seconde Ligne, craignant que cette manœuvre ne causât quelque desordre, envoya dilligemment ses Aides de Camp à la tête de l'Infanterie pour l'avertir de ne pas s'étonner de ce qu'elle venoit de voir, que le tout se faisoit par ordre de Mr. de Berwick , afin de mieux engager l'Ennemi, & que dans un moment on verroit l'effet de cette feinte.

Soit que veritablement c'en fût une, ou que cet Officier General n'eût employé ce stratagème que pour rassurer l'esprit du Soldat, on vit dans un moment passer de la seconde Ligne à la premiere , les Brigades du Maine & d'Orleans qui ne servirent pas peu à ranimer le courage de l'Infanterie Espagnole, qui se vit appuyée de quatre Brigades redoutables, dont les Regimens n'ont jamais été battus, ( ce sont ceux du Maine, d'Orleans, la Couronne & Sillery, ) Alors Mr. de la Badie Lieutenant-General, & à son exemple Mrs. de Courville, de Polastron, de Sillery & de Charnay Brigadiers, mirent pied à terre, & le Sponton à la main se mirent à la tête de cette Infanterie.

Bientôt après, toute cette Armée chargea celle des Alliez avec beaucoup de vigueur & renversa d'abord leur Cavalerie ; leur Infanterie ne fut pas difficile à vaincre, il s'en étoit formé un Corps dans le Centre, qui résista long tems,

mais à force de constance & d'intrepidité, elle fut enfoncée de maniere qu'elle ne put jamais se remettre. Les quatre Brigades Françoises, dont je viens de parler, soutenues par les autres Troupes, ayant percé à travers de l'Infanterie des Alliez, la taillerent en pieces, & la fuite fut le salut de ceux qui purent se sauver; on poursuivit les fuyards près de deux lieues, & l'on ne sonna la retraite qu'à l'entrée de la nuit.

Il n'y eut que treize Bataillons de l'Armée vaincue, qui gardassent quelque ordre dans la retraite qu'ils firent sur la hauteur de Caudeté; mais malheureusement pour eux, cette marche bien ordonnée fut la cause de leur perte; car le Chevalier d'Asfeldt les y ayant enveloppez, les obligea le lendemain du Combat, dès la pointe du jour, à mettre armes bas, & de se rendre prisonniers de guerre: Nous avons donné la liste de ces Bataillons le mois dernier, pag. 445. S'ils avoient pris la fuite à la débandade, comme fit le reste du debris de leur Armée, il s'en seroit échapé la plupart; mais la retraite leur auroit été moins glorieuse.

Par le recit au naturel que je viens de faire de cette Action, on ne peut refuser aux vaincus & aux vainqueurs, la gloire qui leur est due, ils ont fait les uns & les autres, tout ce qu'on pouvoit esperer de braves gens dans pareille occasion; on ne sauroit trop louer la bravoure & la sage conduite de Messieurs de Berwick, d'Asfeldt, de Popoly, & de tous les autres Officiers Generaux: cette louange doit s'étendre sur tous les autres Officiers de l'Armée, & même jusqu'aux Soldats, tant François, Espagnols, qu'Italiens, qui combattirent à l'envi les uns des

*des Princes &c. Juillet 1707.* II  
autres, avec une bravoure extraordinaire : La  
vigoureuse résistance de l'Armée vaincue, est une  
preuve suffisante de la valeur & de l'intrepidité  
des vainqueurs.

Tous les avis venus d'Espagne, & même de  
Lisbonne, ont confirmé que les Alliez avoient  
perdu (oultre leurs bagages, qui furent pris &  
pillez à trois lieuës du Champ de Bataille, ) 20.  
pieces de Canon, 122. Drapeaux ou Etendarts,  
6000. hommes tuez, & que le nombre des  
prisonniers qui furent faits ce jour-là, ou dans  
le cours de la semaine, montoit à près de treize  
mille hommes. On a aussi confirmé que la perte  
des deux Couronnes, dans cette bataille, ne  
passoit pas 2000. hommes, qui furent même  
remplacez par les prisonniers François des jour-  
nées d'Hocstet & de Ramellies ; lesquels avoient  
été obligez de prendre parti parmi les Alliez,  
& envoyez ensuite en Espagne : mais aucuns de  
ces avis n'ont confirmé la mort du Comte de  
Galloway, ni n'ont rien dit de la blessure du  
Marquis das Minas.

C'est le Sieur de Grossetête nâtif de Vitry,  
Capitaine au Regiment de Charolois, qui a  
soutenu pendant seize jours le Siege du Château  
de Villena ; \* ayant rejetté toutes les somma-  
tions & les menaces qui lui furent faites de la  
part du Marquis das Minas, qui le 24. Avril,  
jour de Pâques, leva le Siege, quoi que le Mi-  
neur fût attaché au Château par trois endroits ;  
la fermeté de cet Officier lui procura un lettre  
très-obligeante de la part de Mr. le Marechal  
de Berwick écrite du Champ de Bataille le 26.  
Avril, dont voici la teneur.

\* Voyez *Quin pag.* 387.

*Lettre de  
Mr. de Ber-  
wick à Mr.  
Grosseté.*

**J**E suis persuadé, Monsieur, que vous aurez été très-aise de la Victoire entiere, que nous remportâmes hier sur les ennemis, & quoi qu'elle soit des plus complectes, je trouve cependant que vous avez beaucoup plus fait que nous, en deffendant le Château de Villena, d'une maniere aussi vive & aussi intrepide; c'est un témoignage que je vous dois & que je saurai vous rendre dans toutes les occasions qui se presenteront, ayant pour vous toute l'estime & la consideration possible; & je vous prie, Monsieur, de n'en pas douter.  
Signé, LE MARECHAL DUC DE BERWICK.

*Mr. d'Or-  
leans arrive  
à l'armée.*

VI. Mr. le Duc d'Orleans n'arriva à l'Armée des deux Couronnes que le lendemain du Combat; son zele pour la gloire lui fit regretter le peu de séjour qu'il avoit fait à Madrid, venant de France; on pourroit dite de lui, ce qu'on dit autrefois d'un Grand Prince, qui s'exposoit trop aux dangers de la guerre.

*On nous a vû souvent trembler au moindre  
bruit,  
Qui d'un sanglant combat nous dépeignoit l'ima-  
ge;  
Sachant bien qu'aux périls où l'honneur le con-  
duit,  
Il n'a point d'ennemis plus grands que son cou-  
rage.*

Le 27. Avril l'Armée des deux Couronnes décampa de la plaine d'Almanza, où partie de l'Infanterie se reposa 24. heures. Mr. d'Orleans fit



*des Princes Ec. Juillet 1707.* 13

fit prendre la route de Valence à un Corps d'Infanterie; S. A. R. prit celle de Requena avec le reste de l'Armée, & ayant traversé les rivières de Xucar & de Gabriel, elle arriva le 2. Mai devant Requena, petite Place avec un bon Château, sur la frontiere de Castille, située au confluent de deux rivières. Don Joseph Inniguez, Chevalier de l'Ordre de St. Jaques, qui commandoit dans la Place, se rendit prisonnier de guerre avec sa Garnison qui étoit de six cens hommes.

*Prend la Ville de Requena.*

Après cette Conquête S. A. R. prit la route de Valence, Capitale du Royaume de ce nom; mais à peine eut-elle passé le Mont-Puochera, que les Députez de cette grande Ville vinrent lui en porter les clefs, prians ce Prince d'employer les bons Offices près du Roi d'Espagne pour leur obtenir le pardon de leur revolte. Mr. de Berwick entra dans Valence le 8. Mai avec dix Bataillons & sept Escadrons: on trouva dans la Place environ 800. Soldats malades ou blesez, qui n'avoient pas pû s'embarquer, avec environ 1200. autres, qui se saurerent le jour précédent: on y trouva aussi 31. pieces de gros Canon, 29. Mortiers & les Munitions de bouche & de guerre que les Alliez y avoient ramassé. On obligea les Bourgeois & les Paisans de la Campagne de rapporter leurs armes, & de payer 3. millions pour se racheter du sacagement. Cette reduction fut suivie de tout le Royaume de Valence, à la reserve des Châteaux de Xariva, de Denia & d'Alicante, où les Alliez avoient encore Garnison.

*Valence se rend à discretion.*

V. Ces Places n'étant pas capables d'occuper Mr. le Duc d'Orleans avec toute son Armée,

*Mr. d'Or-*  
*leans passe*  
*en Aragon.*

il en donna un détachement au Chevalier d'Asfeld, pour conjointement avec l'Evêque de Murcie, achever de soumettre les Valenciens. Mr. le Duc de Berwick conduisit le reste de l'Armée vers l'Aragon, & S. A. R. prit la poste pour aller joindre le Corps d'Armée que Mr. de Legal assembloit sur la Frontiere de Navarre, afin d'entrer de ce côté-là dans l'Aragon : Ce Prince passa par Madrid, où il ne séjourna qu'un jour, & poursuivit sa route avec une extrême diligence vers l'Aragon.

S. A. R. ayant joint Mr. de Legal, Elle marcha droit à Saragosse, Capitale de l'Aragon; quoi que l'Armée ne fût composée que de treize Bataillons & 23. Escadrons. Les Hussards qui marchoient à la tête de l'Armée, rencontrèrent le 25. Mai, à trois lieues de Saragosse, 150. Cavaliers sortis de la Place pour aller à la découverte, & les poursuivirent le sabre à la main jusques dans les Fauxbourgs, en tuèrent ou blessèrent environ 40. mais leur Capitaine & trois Hussards furent aussi blesez. Mr. d'Orleans ayant visité lui-même ce Capitaine, peu d'heures après, lui donna 30. Louis dor; il en donna deux à chacun des Hussards blesez, & un aux autres de la troupe: cette gratification fut accompagnée de loüanges, dont les gens d'honneur & de courage font plus de cas que de l'argent.

*Se rend*  
*maître de Sa-*  
*ragosse.*

On croyoit de rester quelques jours devant Saragosse, en attendant l'Artillerie & l'Armée de Mr. de Berwick, car il y avoit dans la Place 4000. hommes de pied & 2000. Chevaux des Troupes de l'Archiduc: Mais l'action vigoureuse des Hussards, à la vûe de la Cavalerie des deux Couronnes, qui avoit fait halte sur la hau-

teur

*des Princes Ec. Juillet 1707.* 15

teur de la Justice, en attendant l'Infanterie qui la suivoit, jetta une telle épouvente dans la Ville, que la nombreuse Garnison se sauva de l'autre côté de l'Ebre; & le même jour 25. Mai les Députez de Saragosse porterent les clefs à S. A. R. se soumettant à la clemence du Roi Catholique: Ils livrerent trois portes & le Fort de l'Inquisition: Les Bourgeois & la Noblesse, qui étoient dans les interêts de l'Archiduc, rendirent leurs armes; la Ville se racheta du saccagement comme avoit fait Valence: On assure qu'aux dépens des Bourgeois de l'une & l'autre de ces Capitales, on y bâtitra des Citadelles, pour prevenir de nouvelles rebellions. La Reduction de Saragosse a été suivie de celle de plusieurs Villes rebelles de ce Royaume-là, de tout le Lampourdan & d'une partie de la Catalogne, où Mr. le Duc de Noailles a penetré avec un troisième Corps d'Armée.

Après que Mr. d'Orleans eut soumis Saragosse, il fit publier une amnistie generale au nom du Roi d'Espagne pour tous ceux qui volontairement se rangeroient au devoir de l'obéissance. S. A. R. fit aussi publier un ordre, portant que tous ceux chez qui l'on trouveroit des armes à feu, & des munitions de guerre, seroient pendus sans misericorde, promettant des gratifications à ceux qui dénonceroient les endroits où il y en avoit de cachées.

VI. Milord Galloway, qui ne fut que blessé legerement à la Bataille d'Almanza, a formé une petite Armée en Catalogne d'environ douze mille hommes, composée des Garnisons des Places abandonnées, ou de la Cavalerie qui se sauva, & de quelques Milices Catalanes & Aragonoises, à qui l'Archiduc, lors qu'il les passa

*Amnistie  
& ordre pour  
desarmer les  
Rebelles.*

*Milord Gal-  
loway arri-  
vé en Cata-  
logne.*

en revüe, promet de grosses recompenses, & les assura qu'il y avoit une puissante Flote des Alliez en Mer, qui portoit un secours de quinze mille hommes de Troupes réglées, des habits, des armes & de l'argent pour payer son Armée; & c'est sur de pareilles esperances que plusieurs Rebelles sont restez attachez à son service. On est bien persuadé que partie de ces promesses se trouveront trompeuses; mais dans pareilles occasions il est permis aux Princes & aux grands hommes de dissimuler la verité & de tâcher de gagner du tems.

*Armes & autres effets pris sur les Rebelles.*

VII. Lorsque l'Armée des deux Couronnes s'approcha de Valence, les Chefs de la revolte, firent mettre sur plusieurs grosses baiques, des ballots d'habits, bas, fouliers, & chemises pour cinq mille hommes; il y avoit aussi deux mille charges de bled & 4000. fusils, (outre six mille qu'on trouva dans Valence.) Ces baiques avoient ordre de gagner les Côtes de Catalogne; mais les vents contraires les ayant repoussées à terre, près de Canet, à l'embouchure de Murviedro, elles furent arrêtées par les Valenciens mêmes qui en donnerent d'abord avis à Mr. de Berwick, lequel ordonna de les décharger, & d'arrêter prisonniers tous ceux qui s'y trouverent embarquez. Cette disgrâce fut un nouveau sujet de mortification pour les Generaux des Alliez; car on assure que les armes qu'ils laisserent à Almanza, celles qu'on a ôtées aux prisonniers, rendus de gré ou de force par les peuples de Valence & d'Aragon, montent à plus de cinquante mille fusils, des baiquettes & des épées à proportion; ce qui est une verita

*des Princes, &c. Juillet 1707. 17*

véritable perte pour l'Archiduc & pour les Alliez.

VIII. Le Roi Catholique a fait faire un Service solennel pour le repos de l'ame de ceux qui furent tuez à la Bataille d'Almanza, a fait distribuer de l'argent dans toutes les Eglises & Communautéz de Madrit & du voisinage pour y celebret cinquante mille Messes pour le même sujet. Cette marque de la pieté de ce Prince a fort édifié les peuples d'Espagne.

*Prieres ordonnées pour les morts à la Bataille.*

IX. Il ne s'est rien passé de considerable sur les frontieres de Portugal, si l'on en excepte la prise de quelques Châteaux, dont le Marquis de Bay s'est emparé, qui lui ont donné lieu d'étendre les contributions sur les terres de Portugal. Pendant plusieurs mois on n'a parlé à Lisbonne que des progrès que les Portugais devoient faire en Espagne sous la conduite du Duc de Cadaval; cependant au commencement de la Campagne ce General ayant demandé aux Ministres d'Angleterre & de Hollande les raisons pour lesquelles on ne voyoit point arriver les secours d'hommes & d'argent que les Alliez avoient promis à Sa Majesté Portugaise; l'Envoyé d'Angleterre lui répondit que les Troupes promises par la Reine sa Maitresse arrivoient au commencement de Mai, (néanmoins il n'y en avoit aucunes embarquées pour cela au mois de Juin; ) quant au Ministre de Hollande, il dit au Duc de Cadaval, *Messieurs les Etats Generaux mes Maitres toujours exacts à remplir les conditions de leurs engagements, m'ont déjà fait une remise de cent mille Crusades; \* mais j'ai ordre Mr. de ne remettre cette somme aux Commissaires de S. M. P. qu'après que j'aurai des avis*

*Armées en Portugal.*

*Offres des Alliez au Roi de Portugal*

\* La Crusade vaut un Ecu de France.

*avis certains que son Armée sera entrée en Espagne, pour y faire diversion en faveur des Hauts Alliés.* Ces offres du Sr. Crêpin, ( qui nous ont été confirmés par les Imprimés d'Hollande, ) ne contenterent pas beaucoup la Cour de Portugal, aussi ne s'est-elle pas empressée de faire agir les Troupes ; & comme l'Estramadoure est un climat beaucoup plus chaud que celui de Catalogne, il est assez probable que les Armées des frontières de Portugal, quoique peu fatiguées, entreront en quartier de rafraichissement plutôt que les autres.

X. Pendant que nous achevons cet Article, nos lettres de differens endroits, qui viennent d'arriver, portent en substance que tout l'Aragon & le Royaume de Valence s'étoient soumis à l'obéissance du Roi Philippe, à la reserve de Denja & d'Alicante, dont les Garnisons avoient été renforcées, & que le General Richard commandoit dans la dernière : Que comme par la Revolte, ces deux Provinces étoient déchues de leurs anciens Privileges, nommés en Espagne *Fueros*, on avoit mis en deliberation dans le Conseil de Madrid de les en priver, & de les assujettir aux loix de Castille. Que si les grandes chaleurs n'interrompoient le cours des conquêtes de Mr. le Duc d'Orleans ; S. A. R. feroit le siège de Lerida ; & que la Reine d'Espagne étant entrée dans le neuvième mois de sa grossesse, on attendoit de moment à autre la nouvelle de son accouchement.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

**T**itus parut un soir triste aux yeux de sa Cour ,

Et s'étant aperçu que sa Cour s'en étonne ,  
Il dit en soupirant , ha ! j'ai perdu ce jour ,  
N'ayant fait du bien à personne.

On pouroit appliquer au Roi cette pensée de Suetone, puis qu'effectivement il y a peu de jours dans l'année où Sa Majesté ne donne quelques marques de ses faveurs à quelques-uns de ses Officiers, Gentilshommes, Ecclesiastiques, ou autres de ses Sujets. Mr. le Maréchal de Cœuvres vient d'en recevoir des effets, puis que le Roi lui a donné la Viceroyauté d'Amérique, la Charge de Lieutenant General du Comté de Nantois, & le Gouvernement des Ville & Château de Nantes, vacantes par la mort du Maréchal d'Estrées son pere, dont nous parlerons plus bas. Parmi les autres liberalitez du Roi, on peut mettre la Patente de Chef d'Escadre expédiée en faveur du Chevalier de Fourbin, & celle de Capitaine de Vaisseaux donnée au Chevalier de Nangis, pour recompenser les nouvelles marques de valeur qu'ils donnerent dans le Combat naval dont nous avons parlé ailleurs. \* Sa Majesté a aussi donné au Chevalier d'Asfeldt une pension de mille écus, avec assurance feld. &c.

*Bienfaits du Roi.*  
*Au Marechal de Cœuvres.*  
*Au Chevalier de Fourbin.*  
*Au Chevalier de Nangis.*  
*Au Chevalier d'Asfeldt.*

\* Voyez Juin pag. 444.

assurance de la premiere Commanderie qui vaquera dans l'Ordre de St. Louis. Et une de deux mille livres à la veuve du Marquis Donezy , qui fut tué en Allemagne à la tête d'un Détachement.

*Rentes ali-  
énées au  
Clergé.*

II. C'est au denier vingt-deux que le Roi a aliéné au Clergé de France des rentes pour le capital de trente-trois millions, dont ce premier Corps de l'Etat s'est chargé de rapporter au Trésor Royal les fonds en Billets de Monnoye; cette rente assignée sur les revenus des Postes du Royaume , produira annuellement quinze cens mille livres. Cette alienation à titre d'engagement a été confirmée & autorisée par Edit du mois d'Avril 1707. regîtré au Parlement de Paris le 7. Mai de la même année. Par cet Edit il est porté que les quinze cens mille livres de rente seront remises au Receveur General du Clergé en deux payemens égaux, és mois de Juin & de Decembre , à proportion des fonds que le même Clergé aura rapporté au Trésor Royal en Billets de monoye. Le même Edit permet aux Communautez & gens de main morte , d'acquérir de pareilles rentes , sans être sujets aux droits d'amortissement , dont elles sont déchargées , de même qu'en est déchargé le Clergé ; comme aussi du droit de nouveaux acquêts & autres quelconques.

*Declara-  
tion pour les  
Billets de  
monoye.*

III. Le Roi étant informé que l'introduction des Billets de monoye dans les Provinces pouvoit porter préjudice au commerce de ses Sujets avec les étrangers , & à la Fabrique des Manufactures , a ordonné par une Declaration postérieure du 24. Mai , regîtrée au Parlement le 26. du même mois , que ces Billets n'auront cours que dans la Ville de Paris comme auparavant,



*des Princes &c. Juillet. 1707. 21*

ravant, sans néanmoins que les payemens de quatre cens livres & au-dessous puissent être faits qu'en deniers comptans. Les expédiens qu'on a trouvez soit par la conversion de ces Billets en autres Billets des Receveurs Generaux, qui seront payez en argent comptant à leur échéance avec interêt au denier vingt; les rentes créées sur l'Hôtel de Ville, où l'on prendra des Billets de monnoye pour le capital entier, qui rapporteront l'interêt au denier dix-huit; & ceux que le Clergé doit prendre en vertu du Contrat du 13. Avril dont nous avons parlé; ces expédiens, dis-je, ôteront du commerce pour cent un millions de Billets de monnoye, & n'en restera plus que pour soixante douze millions; pour le rachat desquels, Sa Majesté a destiné dès à present dix millions toutes les années à prendre sur les revenus de ses Fermes Generales, de la maniere dont la Déclaration s'explique plus au long.

IV. Le Cardinal de Boiillon a fait un voyage en Normandie, pour faire la visite de son Abbaye de St. Oüen, & devoit ensuite se rendre à Pontoise; les amis de cette Eminence avoient crû qu'elle auroit la permission de paroître à la Cour, & l'honneur de saluer le Roi; mais les lettres de ce Pais-là n'en font aucune mention.

*Le Cardinal  
de Boiillon  
va en Nor-  
mandie.*

V. On travaille avec succès aux Mines de Gascogne, dont nous avons parlé ailleurs, \* si les avis venus de ce Pais-là accusent juste, cette découverte sera très-avantageuse à l'Etat; car on assure que sur cent livres pesant de Mine on tire trente-deux marcs de bon argent, & que

*Mines d'ar-  
gent en Gas-  
cogne.*

\* Voyez, Tom. VI. pag. 163. & 321.

que si la Mine est aussi abondante qu'elle le paroît, on pourra en tirer trois cens marcs d'argent chaque jour, qui sur le pied de deux cens jours ouvrables, qu'il peut y avoir dans l'année, produiroit soixante mille marcs d'argent, lesquels évalués seulement sur le pied de vingt cinq livres le marc, donneroit tous les ans la somme de douze millions trois cens mille livres d'especes en France.

*Gascon qui se fait un Capital de l'eau de la Seine.*

C'est un Gascon qui a fait ce calcul, il est à croire qu'il sera mieux fondé, que celui d'un autre Cadédix, qui prétendoit d'avoir un fonds de vingt mille écus dans la riviere de Seine; au sujet de laquelle on fit il y a quelques années les vers suivans.

*Certain Gascon, noble comme ils sont tous,  
Ou tout au plus comme ils le font entendre,  
Crut, à Paris, trouver un sort plus doux  
Que dans Toulouse il ne pouvoit prétendre.  
Des Partisans voyant le train pompeux,  
Il se disoit, ce sont fruits du génie,  
Et parmi nous pour devenir heureux,  
C'est ce que moins la nature dénie.  
Son bel esprit se fit bientôt valoir,  
Comme un Manceau, il fut humble & fi-  
dele.*

*Pourtant l'effet démentit son espoir,  
Il eut partout la fortune cruelle.  
Que faire donc? A ce malheur nouveau,  
Il se pourvut d'un Emploi de Riviere;  
D'autres diroient qu'il devint Porteur d'eau.  
Disons plutôt qu'il prit la bandouliere.  
Il fit rencontre un jour en son chemin:  
D'un vieux ami, fort bon compatriote;  
He? dit l'ami, Vicomte quel destin!*

*des Princes, &c. Juillet 1707. 23*

*Tu me parois un vrai porteur de hotte ?  
Fai, Cadediz, répond l'autre à ces mots,  
Bingt mille écus d'eau dans cette Ribiere,  
Ne trouvant point à qui la bendre en gros,  
Par détail il faut vien s'en défaire.*

VI. Le premier jour de Juin, Mr. Molé de *Mr. Molé de Champlatreux*, fut reçu au Parlement de Paris, *Champlatreux* en qualité de Président à Mortier, en survi-*treux reçue* vance à Mr. de Champlatreux son pere; (c'est *Président à* le cinquième Président à Mortier de la Maison :) *Mortier.* Lors qu'il prit séance, Mr. le premier President lui fit un compliment fort gracieux, en lui témoignant la joye; que lui & la Compagnie avoient de voir dans cette place, le digne heritier des vertus du grand Mathieu Molé, premier President & Garde des Sceaux de France; Ce Mathieu Molé nâquit en 1584. fut nommé premier President en 1640. & élevé à la Charge de Garde des Sceaux en 1651. La Maison de Molé est originaire de Troyes en Champagne, d'une ancienne Noblesse, illustre dans la Robbe depuis plus de deux cens cinquante ans, puis qu'elle a donné des Magistrats integres sous les Regnes de Charles VII. & Louïs XI.

Les Historiens ne confondent pas cette Maison avec celle de Jacques Molé, Grand Maître de l'Ordre des Templiers, qui étoit en Bourgogne. Le Pape Clement V. qui avoit transféré le Siege Pontifical en France, fit condamner ce Grand Maître, accusé d'herésie, à être brulé vif; La Sentence fut exécutée à Paris sous le Regne de Philippe IV. le 11. Mars 1314. Jacques Molé souffrit constamment cette cruelle mort, en protestant de son innocence. On assure

ir qu'étant près du Bucher, il cita le Pape à comparoître dans 40. jours, & Philippe dans le courant de l'année, devant le Tribunal du juste Dieu Tout-puissant; ce qu'il y a de certain, c'est que l'un & l'autre moururent dans l'espace de ce terme.

VII. Messire François Bloüet de Camilly, Evêque Comte de Toul, Prince du S. Empire, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, prit séance au Parlement de Metz le 26. Mai 1707. en qualité de Conseiller né, & fit à cet Illustre Corps la harangue suivante.

### MESSIEURS,

**I**L y a toujours eu une si parfaite union entre le Sacerdoce & la Magistrature, que ces peuples, que la force de leurs vertus, autant que la puissance de leurs armes avoient rendus les maîtres du monde, vouloient que le Pontificat fût inséparable des plus hautes dignitez, non seulement pour contenir les peuples par le respect de la Religion, mais encore pour nous apprendre que les qualitez qui forment le Pontife, forment les Magistrats; que les mêmes vertus qui le conduisent dans le Capitole, doivent l'accompagner dans le Senat.

Dans la loi de Jesus-Christ les Ambroïses & les Gregoires sont montez par les mêmes degrez du Tribunal au Ministère des saints Aurels; c'est sans doute ce motif qui a porté la pitié de nos Rois, à vouloir que les Evêques de ce Ressort eussent l'honneur de paticiper à

la souveraine Magistrature. Quelle satisfaction pour moi ! Messieurs, d'entrer dans ce Sanctuaire ? d'être témoin de la Religion avec laquelle vous exercez le Sacerdoce de la justice, comme parlent les loix, du courage avec lequel vous lui sacrifiez comme des victimes l'intérêt, la crainte, & la complaisance ; de ce fond d'équité qui anime tous vos jugemens ; de cette pénétration avec laquelle vous sçavez chercher & trouver la vérité, souvent autant embarrassée dans le nombre infini des loix, que dans les procédures les plus artificieuses.

Que ne puis-je peindre ici, Messieurs, les vertus de ceux qui composent cet Auguste Corps ? Cette droiture qui vous rend attentifs contre les préventions, qui soulèvent presque toujours le cœur le plus droit contre ces anticipations mal fondées ; ces sentimens de crainte ou de pitié, d'aversion ou de tendresse, qui entraînent le cœur de l'homme du côté de son inclination ; qui rendent la cause d'un ami toujours juste ; celle d'un inconnu toujours indifférente ; celle d'un ennemi toujours odieuse.

Que ne puis-je représenter ici cette exacte probité qui vous met au-dessus de la corruption la plus délicate ? qui vous rend insensible au crédit comme à l'intérêt, à l'amitié, comme à la vengeance, qui joint en vous le caractère de Juge intègre, à celui d'homme de bien ? Vos décisions reçoivent de votre vertu leur première autorité ; quand vous interrompez votre ministère, vos actions sont des jugemens, vos exemples une continuité de vos fonctions ; vos vies une loi de tous les momens.

C'est cet assemblage de vertus qui a engagé

gés les premières personnes d'Etat \* à venir se former parmi vous, comme dans l'école de la sagesse, pour parvenir aux premières fonctions du ministère; c'est sous vos yeux, Messieurs, & par vos exemples, que l'illustre Chef qui vous préside aujourd'hui, s'est formé, & qu'il s'est rempli de ces grandes qualités, qui engagèrent le Roi de le montrer aux Pais Conquis, comme l'exemple & le modèle du Magistrat le plus accompli; & en effet, ses grands talens joints à son illustre naissance, étoient propres à faire connoître à ces nouveaux peuples la grandeur du Roi.

Il vous l'a rendu, Messieurs, & vous êtes les témoins de cette intégrité épurée, soutenue du sublime des talens de l'esprit & de l'éloquence, de cette prudence consommée & de cette application continuelle aux moindres fonctions de son ministère. Heureux, Messieurs, si je pouvois continuellement être au milieu de vous, pour admirer la sagesse du Chef, & puiser dans vos lumières & dans votre expérience, celles dont j'ai besoin dans le gouvernement du vaste Diocèse, dont la providence m'a chargé; mais il faut dans la situation où elle m'a mis, me borner à les désirer & à les res-

\* Ceux dont Mr. de Toul entend parler dans sa harangue, qui ont été Conseillers au Parlement de Metz, mis dans l'ordre de leur réception, sont Mrs. de Louvois, le Pelletier, Fleuriau, d'Armenonville, Colbert, Phelipeaux, Donjat, Bouchu, Mahüet &c.

§ Mr. le Marquis de la Porte, premier Président de Metz, qui dans la précédente Guerre fut nommé par le Roi premier Président du Senat de Nice.

respecter éloigné de vous. Je me consolerais en me souvenant que j'ai droit de compter sur vos bontez ; que vous m'aidez à porter le pesant fardeau qui m'a été imposé, & que dans les occasions je trouverai auprès de vous une protection assurée pour moi & pour mon Eglise, qui étant la premiere de la Metropole, semble être la plus digne de vos attentions ; je n'obmettrai rien pour la meriter ; ce sera celui de mes devoirs auxquels je donnerai toute ma vie le plus d'application.

VIII. Mr. de la Porte, premier Président, répondit à cette Harangue avec beaucoup d'éloquence & de grace.

IX. Madame la Princesse de Vaudemont & Madame la Duchesse de Mantouë sont arrivées en Lorraine ; La premiere est à Commercy, & au commencement du mois de Juin, Madame de Mantouë se mit dans le Convent des Filles de la Congregation à Pont-à-Mousson, où S. A. R. Monsieur le Duc de Lorraine alla lui rendre visite.

*Mad. de  
Vaudemont  
& Mad. de  
Mantouë  
arrivent en  
Lorraine.*

X. Mr. le Marquis de Chamillart, nommé en survivance à la Charge de Secretaire d'Etat pour la guerre, est occupé depuis près de trois mois à visiter les Places Frontieres du Royaume ; après avoir vû celles des Pais-Bas, des Frontieres de Champagne & des trois Evêchez, il passa en Lorraine pour aller en Alsace ; Leurs Alteſſes Royales de Lorraine ont retenu quelques jours ce jeune Seigneur, à leur Cour de Luneville, & lui ont fait un très-bon accueil. On lui a rendu dans toutes les Places de guerre tous les honneurs dûs à son Caractere de Secretaire d'Etat.

*Mr. de Chamillart  
visite  
les Frontieres.*

*Nouveaux  
Pont à Paris.*

XI. Mr. d'Orlay Prévôt des Marchands de Paris, a conclu, avec des Entrepeneurs, le prix fait pour bâtir un Pont sur la Seine, vis-à-vis l'Hôtel des Invalides, & l'on construira à droit & à gauche un Quay depuis ce Pont jus-qu'au Pont Royal. Plusieurs grands Seigneurs s'empresrent d'y acheter des Places pour y bâtir des Hôtels; ainsi Paris va être beaucoup agrandi de ce côté-là, & l'Eglise des Invalides en sera bientôt une Paroisse: La Cour de Monseigneur le Dauphin, qui est souvent à Meudon, ne contribuera pas peu à peupler ce nouveau quartier de Paris.

*Mr. de  
Villars écrit à  
la Ville d'Ul-  
me.*

XII. Le Roi fit dernièrement l'éloge de Mr. le Maréchal de Villars, disant hautement qu'on ne pouvoit faire paroître plus de valeur ni plus de conduite que ce General en a eu depuis le commencement de la Campagne. Il court dans le public Copie d'une lettre que ce Maréchal, dit-on, écrivit à la Ville d'Ulme au commencement de Juin; en voici la teneur.

*Si la Clemence du Roi ne moderoit sa justice, j'irois vous faire ressentir les effets des forces que je commande, & vous faire repentir en même-tems, de retenir contre le Traité que vous avez signé, & contre les Loix de la guerre & de la justice, le Sr. Dargelot & plusieurs autres prisonniers François. Si vous n'obéïssiez aux ordres que je vous donne, de me les renvoyer incessamment, j'irai mettre à feu & à sang vos Villes, Bourgs & Villages, & passer le tout au fil de l'épée; rendez-vous justice vous-même, pour éviter la mienne; Signé, Le Maréchal Duc de Villars.*



*des Princes &c. Juillet 1707. 29*

Les prisonniers que Mr. de Villars reclamé, sont du nombre de ceux qui furent laissez malades à Ulme, & qui par un article de la Capitulation signée le 12. Septembre 1704. par le Comte de Tunghen, qui en avoit fait le siège, & par les Magistrats de la Ville, devoient y rester julques à leur guerison, & ensuite renvoyez avec Passeport ou Escorte à Strasbourg. *Prisonniers François re-*  
Cependant on les y a retenus sous prétexte de *clamez par*  
dédommagement des desordres que les Bombes *Mr. de Vil-*  
du Général Tunghen avoient faites dans la *lars.*  
Ville, ou de ce qui avoit été employé pour la defense de la Garnison Française & Bava-  
roise, quoique ce dédommagement n'eût pas été spécifié par la Capitulation; & que par le  
Traité signé au Camp devant Landau, au mois de Novembre 1704. entre l'Empereur d'au-  
jourd'hui, qui n'étoit pour lors que Roi des Romains, & les Plénipotentiaires de Madame  
l'Electrice de Baviere, il fût porté par exprés, que tous les François qui étoient en Baviere ou  
dans le Cercle de Swabe &c. auroient une en-  
tiere liberté de retourner en France, avec leurs équipages & effets, sans pouvoir être insultez  
ni retenus, sous prétexte de ce qui pouvoit avoir été fait depuis le commencement de la  
guerre julques au jour de la Ratification du  
Traité.

## ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.*

*La Reine de Pologne va à Naples.*

I. **P**OUR accomplir un vœu que la Reine Doüairiere de Pologne fit à St. Janvier pour la liberté des Princes ses fils, lors qu'ils étoient détenus en Saxe par le Roi Auguste, cette Princesse a fait le voyage de Naples *incognito*, sous le nom de *Comtesse de Mariembourg*. Elle a été défrayée sur l'Etat Ecclésiastique, par ordre du Pape, & dans les dépenses du Royaume de Naples par ceux de Mr. le Duc d'Escalona qui en est Viceroi : Dans tous les lieux de son passage on lui a rendu tous les honneurs dûs à son rang, quoi qu'elle ait dit à tous ceux qui se sont presentez pour cela; *La Reine de Pologne n'est pas ici, ce n'est qu'une Pelerine que vous voyez*. Le Comte de San-Stevan fils du Viceroi, lui répondit sur cela fort galamment: *Vous nous permettrez du moins, Madame, de vous servir & de vous rendre les devoirs que la Noblesse Napolitaine doit aux Dames de vôtre qualité.*

*Décision du Pape pour l'Evêché de Munster.*

II. Le dixième Mai il y eut Consistoire en presence du Pape, où il ne se trouva aucun Cardinal François, l'on y examina de nouveau les deux Elections qui avoient été faites d'un Evêque de Munster; \* le S. Pere les annulla toutes deux, prétendant que la brigue les avoit renduës

\* Voyez Tome V. pag. 257. & 336.

*des Princes, &c.* Juillet 1707. 31

renduës deffectueuses; On crut qu'il indiqueroit une nouvelle Election à laquelle un de ses Nonces présideroit; mais on fut tout surpris, de ce que Sa Sainteté disposa de cet Evêché *par la plénitude de sa puissance* en faveur de Mr. de Meternich Evêque de Paterborn, qui jusques ici n'avoit été appuyé que du crédit des Cours d'Angleterre & de Hollande, on croyoit ce crédit assez limité dans celle de Rome pour ne pas la rendre si favorable à ce Prélat. Si le Sr. Pere avoit disposé de cet Evêché en faveur d'un tiers, il auroit sans doute fait moins de mécontents. On croit que Mr. le Prince Charles de Lorraine Evêque d'Osna-brugh sera fait Cardinal à la premiere promotion.

III. Mr. le Duc de Mantouë est allé de Venise à Padoüe, où l'on croit qu'il fera son séjour pendant le reste de la Campagne. Les Venitiens n'ont pas pû obtenir l'évacuation des Troupes Imperiales qui ont pris possession de la Ville & du Duché de Mantouë, dont la République prétendoit que la garde dût lui en être confiée jusques à la Paix.

IV. Charlemagne avoit toute l'autorité d'un Empereur, & en faisoit les fonctions lors que le Pape Leon III. lui en donna le titre; le Prince Eugene de Savoye avoit aussi pris possession du Gouvernement du Milanez par les ordres de l'Empereur Joseph premier, & en faisoit les fonctions depuis quelques mois, lors que l'Archiduc lui en envoya la Patente au mois de Mai dernier; tout ce qu'il y eut dans cette occasion, qui parut nouveau, ce fut la double felicitacion que ce Gouverneur reçut sur sa dignité, de la part de tous les Corps de l'Etat,

*Mr. de Mantouë son séjour à Padoüe.*

*Le Prince Eugene confirmé dans le Gouvernement du Milanez.*

qui lui ont servi comme de confirmation dans cet Emploi.

*Troupes destinées contre le Royaume de Naples.*

V. Sur les ordres que ce Prince reçut de la Cour de Vienne d'envoyer des troupes à Naples, pour y reveiller le zele des Partisans de la Maison d'Autriche, & s'emparer de ce Royaume au nom de l'Archiduc, il nomma les Regimens destinez à cette expedition, qui composoient une Armée d'environ douze mille hommes. Les Officiers Generaux qui devoient les conduire, étoient le Comte de Dhaun, le Marquis de Vaubonne, le Baron de Wetzcl, & Mr. Bathé : Comme on ne comptoit pas d'y trouver beaucoup de resistance, l'Artillerie ne consistoit qu'en 14. pieces de Campagne. Leur route fut marquée par la Romagne & la marche d'Anconne ; pour entrer dans le Royaume de Naples par l'Abruzzo, devant marcher droit à la Capitale, où l'on prétendoit avoir beaucoup d'intelligence. Les Commissaires Imperiaux, qui s'étoient rendus à Rome, avoient déjà réglé avec les Officiers du Pape les Etapes qu'on devoit fournir à cette Armée Imperiale, dans l'Etat Ecclesiastique, mais à peine la marche des Troupes fut commencée, qu'elle fut suspenduë, sur l'avis qu'on eut des progrès que les Armées des deux Couronnes faisoient en Espagne ; Mr. le Duc de Savoye fut le premier qui interrompir cette marche par les Courriers consecutifs qu'il envoya au Prince Eugene son Parent, pour lui insinüer d'abandonner la dessein de Naples, afin d'employer toutes les Troupes surnumeraires de Lombardie, contre la Provence ou le Dauphiné, ou du moins de la suspendre jusqu'après le retour du Courier extraordinaire qu'il expédia à Vienne. Les instances de S. A. R. furent appuyées par les Ministres

d'An-

d'Angleterre & de Hollande, tant à la Cour Impériale qu'en Italie: parce que cette expédition n'avoit pas été concertée à la Haye, & qu'on jugeoit que l'entreprise ne regardoit uniquement que les intérêts de la Maison d'Autriche; C'est aussi, (à ce qu'on écrit de bon lieu,) le sujet pour lequel les Alliez ne se sont pas empressez d'affoiblir leur Armée des Pays-Bas pour envoyer des Troupes au secours de l'Allemagne; & que feignant d'être inferieurs aux François, Mr. de Marlborough s'étant avancé jusques à Soignes, avoit rebroussé chemin, comme nous le dirons plus bas.

Dés que le Cardinal Grimani, (qui est le principal mobile de l'entreprise de Naples,) eut avis que cette marche étoit suspendue, il dépêcha un Courier à Vienne pour faire revokez cet ordre, en representant que les Napolitains étoient presque tous disposez à reconnoître l'Archiduc, & que si l'on negligeoit une occasion si favorable, il étoit dangereux que les zelez pour la maison d'Autriche, ne changeassent de sentiment; les remontrances ont eu l'effet qu'il s'en étoit promis; puis qu'on vient d'apprendre que ces Troupes ont reçu ordre de continuer leur marche; mais comme cet ordre fut expédié avant que la Cour de Vienne, ni le Prince Eugene fussent avertis de l'entrée de M. le Maréchal de Villars dans le cœur de l'Empire, il est à présumer qu'il sera encore revokez; c'est de quoi nous serons mieux informez le mois prochain.

P. S. Par les dernières lettres d'Italie que nous recevons dans ce moment, on a sçû que la suspension de la marche des Troupes Impériales, destinées pour le Royaume de Naples, ayant été levée, elles avoient traversé le Bolonois, étoient

entrées dans la Romagne, & étoient arrivées le 17. Mai à Imola.

*Prétendue Prophétie annoncée à Mr. de Savoie.* VI. Mr. le Duc de Savoie n'a encore rien entrepris sur les Frontières de France, quoi que ses Troupes soient avancées de ce côté là. On assure que Son A. R. s'enferme souvent avec un Sevenois, ou Camifard, qu'on nomme *le Prophète Job*; parce qu'il se mêle de prédire l'avenir, & soutient qu'il avoit prévû depuis 18. mois l'attaque & la levée du Siege de Turin; cette fable (car je crois que s'en est une) en a autorisé une autre qu'on débite dans tout le Piémont; c'est que S. A. R. dit-on, réussira dans l'entreprise qu'elle a formée d'entrer en Provence; mais le Prophète prédit en même-tems, que ce Prince y sera tué. Je suis persuadé que si S. A. R. ajoutoit foi aux prédictions de ce visionnaire la dernière circonstance lui feroit renoncer à son entreprise.

*Disposition de l'Armée de Mr. de Tessé & de Medavi.* VII. Il est bien plus certain que Mr. le Marechal de Tessé, & Mr. le Comte de Medavi ont pris les mesures qu'ils ont eû nécessaires pour rendre cette entreprise de difficile exécution; car ils ont distribué les 79. Bataillons, dont l'Armée de Dauphiné est composée, le long de la frontiere, depuis la Savoie jusques en Provence, le quartier General étant à Suze, il y a en Savoie, seize Bataillons, sous les ordres de Mr. le Comte de Medavi; vingt autres Bataillons à Suze; dix au Mont Genevre; onze à la Perouse; deux dans Kirm; dix à Barcelonette; & dix autres en Provence; outre la Cavalerie & les Dragons dispersés dans les endroits plus commodes pour les fourages, & sans y comprendre les Troupes qui sont dans le Comté de Nice.

ARTICLE IV.

*Qui comprend ce qui s'est passé de plus  
considérable en ALLEMAGNE  
depuis le mois dernier.*

I. Anciennement les Huns, peuples qui ha-  
bitaient la Hongrie, & qui pendant huit  
ans, firent en ce pays-là de la peine à l'invin-  
cible Charle-Magne, s'étoient renfermez dans  
des vastes retranchemens, qu'on appelloit *Rin-*  
*gues*, qui en langue Françoisé signifie *Bague* ou  
*Rond* : Ils en avoient sept, les unes enfermées  
dans les autres, renforcées de fosses & de  
palissades, dans lesquelles, ( depuis plus de deux  
siècles, ) ils mettoient les brigandages qu'ils  
faisoient dans les Provinces voisines : le Duc de  
Ficoul qui commandoit pour Charle-Magne,  
penetra dans ces Ringues en 796. & y trouva  
des Tresors immenses.

*Anciens  
Retranche-  
mens nom-  
més Ringues.*

Ces retranchemens, ( qu'on avoit cru pen-  
dant long-tems imprenables, ) pourroient être  
nis en paralelle pour la force avec les Lignes  
de Biel & de Stolhoffen, où les Allemans ont  
travaillé depuis six ans, & qui à juste titre étoient  
surnommées *fameuses* ; car pendant plusieurs  
Campagnes elles n'ont été envisagées par les  
Armées Françoises, ( même dans le tems de leur  
prosperité, ) qu'avec un œil respectueux ; feu  
le Prince Louis de Bade n'avoit rien negligé  
pour cela, tant par l'interêt qu'il avoit à conser-  
ver son propre Pays, que par son zèle à veiller  
à la sureté de l'Empire ; le Rhin depuis Philis-  
bourg jusqu'au Fort qu'on nomme *Malgré-Lois*,  
parce

*Lignes de  
Biel & Stol-  
hoffen aban-  
données.*

parce qu'il a été construit à l'opposite du Fort: Lôiis, mettoit le Pays de Bade Dourlach à couvert de toute insulte : Les Imperiaux avoient tiré des Lignes d'une profondeur & d'une largeur extraordinaire, qui s'étendoient depuis le Rhin, jusques au pied des montagnes impraticables, qu'on nomme la Forêt noire : Plusieurs rivieres qui descendent de ces montagnes concouroient à fortifier ces retranchemens, ou l'on avoit fait diverses digues de maçonnerie, pour retenir les eaux, afin d'inonder la campagne dans les endroits les moins fortifiez. Ces Lignes étoient accompagnées de quantité de Fortins ou Redoutes, garnies d'Artillerie : Lorsque l'Armée de l'Empire a passé le Rhin les années dernieres, elle avoit fait ses magazins dans ces retranchemens où l'on les croyoit beaucoup plus sûrs que dans une Place de Guerre des mieux fortifiées : En effet, ceux qui les ont vûs conviennent tous, que six mille hommes pouvoient en deffendre l'entrée à une Armée de 60. mille hommes, & qu'elles ne pouvoient être aprochées que par tranchée.

Cependant, ces fameuses Lignes, le Rempart de l'Empire Germanique, comme les ont souvent nommées les écrivains étrangers, furent abandonnées, sans aucune resistance, par l'Armée Imperiale, qui s'y étoit assemblée : elle prit a suite le 23. de Mai à la pointe du jour, favorisée d'un gros broüillard, ayant abandonné tous leurs magazins de vivres & munitions de guerre, toute leur grosse Artillerie, leurs tentes, leurs bagages & leurs malades : Cette Armée étoit néanmoins composée de quarante-quatre Bataillons & de soixante & douze Escadrons : Nou  
inse



inferâmes à la fin du mois dernier \* la copie d'une lettre d'un Officier General qui fait un juste détail de la disposition des attaques ordonnées par Mr. le Maréchal de Villars, ce qui nous dispensera d'en faire une repetition. Nous nous contenterons de dire ici, qu'on y trouva 166. pieces de Canon, cent milliers de poudre, un nombre extraordinaire de boulets, 45. mille sacs d'avoine, 40. mille sacs de bled ou farine, un amas prodigieux de fourage, &c. Mr. le Maréchal de Villars en fit transporter la plus grande partie au Fort-Louis & à Strasbourg.

Ce General alla le même jour 23. Mai établir son quartier à Rastadt; & comme Madame la Princesse de Bade s'étoit sauvée de son magnifique Château avec sa jeune famille, sans avoir eu le tems d'emporter ses plus riches effets, le soldat se flatoit déjà d'un riche butin; mais Mr. de Villars donna de si bons ordres que personne n'y entra, ayant mis des Sauvegards à toutes les portes; & il dépêcha en même-tems un Gentilhomme avec un Trompette à Madame de Bade pour la prier de revenir dans sa maison en toute sureté, lui offrant & à sa famille la protection du Roi.

*Mr. de Villars arrive à Rastadt, ses offres à la Princesse de Bade.*

*La generosité suit la belle naissance,  
La pitié l'accompagne & la reconnoissance;  
Dans cette grandeur d'ame, un Heros affermi,  
Est sensible aux malheurs, même d'un Ennemi.*

Mr. de Villars auroit bien voulu pouvoir profiter de la terreur dans laquelle l'Armée Impériale *Il marche dans l'Empire.*

\* Voyez *Fin*, à la fin de la Table.

riale se trouvoit ; mais il se vit obligé de séjourner quatre jours à Rastadt, pour faire enlever la nombreuse Artillerie, les munitions & tout le butin qu'il trouva dans les Lignes, & qu'il envoya en Alsace. Il donna en même-tems les ordres pour raser les retranchemens & les Forts ; combler les Lignes ; faire établir un pont au Fort-Louis, & en fortifier la tête ; enfin le 28. du mois de Mai l'Armée décampa de Rastadt, alla coucher à Etlingen ; le lendemain à quelque distance audelà de Dourlach, & le 30. à Pfortsheim, au confluent de l'Emtz & du Nagold : Les Imperiaux s'y étoient ralliez, & le Poste étoit assez bon pour s'y maintenir ; mais dès les quatre heures du matin, ayans été avertis de la marche de l'Armée Françoisse, ils se retirèrent vers Heilbron.

*Reçoit les  
Députez de  
Stugard Ca-  
pitale du  
Wirtemberg.*

Le même jour la Duchesse Doüairiere de Wirtemberg, qui avoit sçû de quelle maniere Mr. de Villars en avoit agi à l'égard de la Princesse de Bade, envoya un Gentilhomme à ce General, pour le complimenter, & lui demander des Sauvages pour sa Capitale de Stugard. La Regence lui envoya aussi deux Députez pour regler les Contributions auxquelles le Duché de Wirtemberg offroit de se soumettre. Ces Contributions ont été réglées à deux millions deux cens mille livres ; & sur cette somme on déduira huit mille sacs de farine sur le pied de treize livres le sac, qui ont déjà été fournis, & six mille autres sacs à quinze livres piece, y compris le charoi dans tel endroit qu'il plaira à Mr. de Villars, pourvu qu'il soit dans le Duché de Wirtemberg, ou à dix lieües de sa frontiere. Les Contributions des autres Etats voisins sont proportionnées à celles de ce Duché.

Aprés que Mr. de Villars eut séjourné quelques

*des Princes, &c. Juillet 1707.* 39

ques jours à Stugard pour y attendre son Infanterie, ses Bagages & son Artillerie, il se disposa d'aller chercher l'Armée Imperiale sous le Canon de Heilbron, où elle avoit été renforcée de quelques mille hommes ramassés dans divers États d'Allemagne; mais Mr. de Bareith n'ayant pas jugé à propos de l'y attendre, s'enfonça davantage dans le Cercle de Swabe, tenant la route d'Ulme, où Mr. de Villars l'a suivi avec une partie de son Armée, ayant laissé le reste pour la sûreté de ses ponts au Fort-Louis & sur le Necker: ces continuelz mouvemens augmentent la terreur dans laquelle toute l'Allemagne est plongée; & comme ma plume n'est pas assez rapide pour suivre pied à pied des marches si précipitées, je me vois obligé d'attendre que ces Armées soient fixées en quelque endroit pour informer le public le mois prochain des expéditions qu'elles auront faites.

Les lettres que je reçois tout presentement d'Allemagne, m'apprennent que Mr. de Villars poursuivoit toujours l'Armée Imperiale, sans l'avoir pû atteindre, quoi qu'il se soit avancé jusques près d'Ulme, où le Prince de Darmstadt s'est jetté avec un renfort de 3000. hommes, & le Comte de Thungen dans Philisbourg avec une Garnison de 6000. hommes, ayant sous lui le General Bettendorff, le Brigadier Zobel, & plusieurs autres Officiers de consideration; & qu'enfin l'Empereur avoit écrit une espece de lettre circulaire aux Cercles & Princes de l'Empire pour les exhorter en termes très-pressans d'envoyer incessamment leur contingent à l'Armée Imperiale; suivant toutes les apparences, la plûpart y arriveront assés-tôt pour prétendre aux meilleurs quartiers d'hiver qu'on distribuera

à la fin de la Campagne. Le General de Stralremberg a fait la révue à Kitzée près de Presbourg, de l'Armée Imperiale destinée à reduire les Mécontents de Hongrie : elle est composée de 3. Regimens de Cuirassiers, 3. de Dragons. 6. d'Infanterie, un de Houffards, & deux de Rassiens, faisant en tout quinze Regimens, sans y comprendre les Troupes du General Rabutin qui sont du côté de Stein sur l'Anger, où les Officiers tâchent de rétablir leurs Compagnies, qui étoient venuës fort délabrées de Transilvanie.

*Consternation de l'Empire.*

II. La consternation dans laquelle tout l'Empire a été jetté par cet événement inopiné, n'est pas cooccevable ; en effet on n'avoit pas lieu de craindre une pareille revolution, lors qu'on confidetoit la fierté avec laquelle les Alliez avoient rejetté toutes les propositions de paix que la Couronne de France leur avoit fait faire : la partialité de certains Ecrivains nous representoit cette Monarchie dans une entiere décadence, denüée d'hommes & d'argent, & trop heureuse si les Princes Alliez vouloient consentir à la reduire simplement dans les bornes du Traité des Pyrenées : je ne sçai s'ils seront assés sinceres pour avouer presentement qu'ils se sont trompez, & qu'on ne doit jamais mépriser les forces d'un ennemi, pour avoir remporté quelque avantage sur lui, ni préférer les horreurs de la guerre aux douceurs d'une paix raisonnable.

*Satisfaction demandée par les Turcs.*

III. Cet événement & les suites de la Bataille d'Almanfa ne sont pas les uniques objets de l'inquietude de la Cour Imperiale : il y a 2. autres sujets, qui quoi qu'ils n'ayent pas encore eu des suites bien chagrinantes, ne laissent pas d'intriguer le jugement des Politiques. Le premier regarde les Turcs, parce que le Bassa de Belgrade qui

*des Princes Ec.* Juillet, 1707. 41

qui favorise en toute occasion les Mécontents de Hongrie, a fait défendre tout commerce avec les Imperiaux, & demande une reparation convenable à l'injure qu'il prétend avoir été faite au Grand Seigneur, lors qu'au mois de Mars dernier plusieurs Marchands Turcs ayans été à la Foire à Keskemert, Ville de la basse Hongrie, une Troupe de Ralsciens s'y jetta; & sans égard aux Passeports, pillâ & brûla les marchandises appartenantes aux Négocians de Turquie, dont quelques uns même furent tuez. L'Empereur a desapprouvé cette violence, mais cela n'a pas satisfait les Infideles.

IV. Le second objet de crainte vient de trois demandes que le Roi de Suede fait à l'Empereur, 1. qu'il lui remette les 1500. Moscovites qui se sauverent dans l'Empire lors que S. M. S. vint les chercher en Saxe, souûtenant qu'étant Prince de l'Empire, aucunes des Provinces qui en dépendent ne devoient pas servir de refuge à ses ennemis: 2. Qu'on lui rende les recrûes enlevées à ses Officiers dans la Silesie, & qu'on punisse exemplairement ceux qui ont commis cet attentat; disant, que puis qu'on avoit permis les années dernieres aux Officiers Saxons & Polonois de lever des Troupes dans la Silesie pour faire la guerre au Suedois, les Officiers Suedois devoient y avoir le même droit, puis qu'il n'est pas moins Prince de l'Empire, & Allié de l'Empereur que l'étoit le Roi Auguste. 3. Enfin il a demandé une ample satisfaction de l'insulte qu'il prétend que le Comte de Zabor, Chambellan de l'Empereur a faite au Baron de Stralenheim, Envoyé extraordinaire de Suede à la Cour de Vienne, contre le *seip* est dû à son Caractere, où la loi du droit des gens a été violée.

*Satisfactions demandées par le Roi de Suede à l'Empereur.*

Je ne d'éciderai pas si ces demandes sont justes ou non, je me contenterai de remarquer que l'Empereur ne trouvant pas à propos d'y répondre par écrit, il ne laissa pas de dire verbalement à l'Envoyé de Suede, que l'affaire du Comte de Zabor étoit entre les mains des Officiers de la Cour, qui le puniroient s'il étoit trouvé coupable; qu'il envoyeroit des Commissairss en Silésie pour aprofondir la plainte des Officiers Suedois, & examiner si les levées s'y sont faites par permission Imperiale; qu'à l'égard des Moscovites reclamez par Sa M. S. qu'il ne pouvoit pas les lui faire délivrer, tant parce qu'ils ne sont pas à la solde, que parce qu'ils ne portent point les Armes contre les Suédois; mais bien contre les François ennemis déclarés de l'Empire.

Cette réponse verbale n'ayant pas satisfait le Roi de Suede, ce Prince ordonna à son Ministre de partir de Vienne sans prendre congé, & de l'aller joindre en Saxe; ce qu'il exécuta le 16. Mai. Voilà quels sont les sujets de crainte de la Cour Imperiale, qui, peut être, seront ajustez à l'amiable; du mois le dernier, parce qu'on assure qu'après le départ du Ministre de Suede l'Empereur avoit fait prier les Rois de Danemarck & de Prusse d'être les Mediateurs de ce dfferent.

*Le Roi de Suede averti de la marche des Moscovites, qui retournent en Pologne.*

V. Dans le tems que l'Empereur faisoit assurer le Roi de Suede, que les Moscovites qui avoient passé sur le Rhin y porteroient les armes contre la France; Sa M. S. fut informée que ces Troupes marchoit à la sourdine, pour se retirer en Pologne, qu'elles avoient déjà traversé la Franconie, le Haut-Palatina de Baviere, le Royaume de Boheme & le Marquisat de Moravie, ne passant qu'à douze lieues de Vienne, entre  
cette

cette Capitale & Olmutz, tenant la route de Cracovie : Le Roi de Suede lut à toute sa Cour, le dixième Mai, le memoire qu'il venoit d'en recevoir, dès le lendemain le Comte de Zinzen-dorff fit partir de Leipfich un Courier pour donner avis à S. M. I. que le Roi de Suede n'avoit point paru content de cette marche : L'Empereur déclara que cette retraite s'étoit faite à son inscû ; & pour en persuader S. M. S. il envoya ordre au Comte d'Eck, de détacher quelque Cavalerie pour courir après ces Moscovites, & de les arrêter ; mais malheureusement les ordres furent expédiés trop tard, car on ne put pas les joindre. On se flate que la Couronne de Suede sera satisfaite de cette démarche, qui prouve les sinceres intentions de S. M. I.

*Ordres de  
l'Empereur.  
pour les ar-  
rêter.*

Plusieurs lettres d'Allemagne qui arrivent au moment que cet ouvrage sort des mains de l'Auteur pour passer dans celles de l'Imprimeur, marquent qu'une partie de l'Armée Suedoise avoit reçu ordre, les uns disent de marcher en Pologne, & les autres vers la Boheme ; il est certain que les Suedois ont fait un mouvement ; mais il n'est pas facile de [dire positivement quel est le dessein qu'ils doivent exécuter ; si les lettres qu'on attend de Saxe la semaine prochaine, éclaircissent ce qui paroît encore douteux, on en fera mention par une addition à la fin de ce Journal, on l'on en parlera dans l'Article de Saxe.

*Mouve-  
ment des  
Suedois.*

VI. Mr. le Margrave de Brandebourg Bareith, Generalissime de l'Armée de l'Empire, en informant la Diette de Ratisbonne & la Cour Imperiale de l'abandon des Lignes de Srolhoffen, n'a pas manqué d'en rejeter la faute sur ce que toutes les Troupes qui devoient composer cette Armée, n'étoient pas arrivées au rendez-

*Mr. de Ba-  
reith s'excuse  
sur l'abandon  
des Li-  
gnes.*

rendez-vous general ; en effet il n'y avoit dans ces Retranchemens que 44. Bataillons & 72. Escadrons ; cependant cette excuse ne l'a pas entierement disculpé , car les Alliez prétendent que quand il en auroit eu un tiers de moins , ce nombre auroit été suffisant pour conserver ce Poste en l'état qu'il étoit. Il est assés ordinaire de voir biâmer ceux qui ne sont pas heureux, sans beaucoup aprofondir les causes de malheur. Ce Prince avoit dessein de hazarder une Baraille contre Mr. de Villars ; mais ayant trouvé peu de fermeté dans le cœur du Soldat , qui s'est trop aisément effrayé de voir les François au delà du Rhin, il prit le parti de dépêcher Couriers sur Couriers à Ratisbonne, Vienne, Berlin, Dusseldorp, la Haye, & à Mylord Marborough, pour représenter par tout les dangers où l'Empire étoit exposé, & pour demander un secours suffisant pour obliger les François de repasser le Rhin ; jusques à present personne ne s'est empressé de lui en donner, à la reserve de l'Electeur Palatin, qui voyant ses Etats du Haut Rhin trop exposez, avoit resolu d'y faire marcher quelques mille hommes de ses Troupes : il sollicite aussi le Cercle de Westfalie d'y envoyer son contingent, & le Roi de Prusse & le Duc d'Hanover de ne pas abandonner l'Empire dans un danger aussi éminent que celui où il se voit exposé.

*Il demande  
du secours  
& à qui.*

*Les Anglois & Hollan-  
dois n'envoient point de  
secours en  
Allemagne  
& pour quoi.* A l'égard de l'Angleterre & de la Hollande, soit qu'ils soient bien aises de laisser mortifier les Princes d'Allemagne, pour les punir de leur lenteur & de leur negligence ; soit qu'ils commencent à se lasser de supporter presque toutes les charges de la grande Alliance ; soit enfin que leur Armée soit jugée necessaire aux Pays-Bas ,  
pour



pour la conservation du Brabant & des Frontières de Hollande, ils n'ont encore pris aucune resolution d'envoyer des Troupes au secours de l'Empire : Toute leur attention ne paroît occupée qu'à observer quelles sont les vûes du Roi de Suede, dont les desseins sont toujours impenetrables. Au moment de la composition de cet Article, ce Monarque est encore en Saxe, & son départ est aussi incertain, que la route que doit tenir son Armée : Cependant on vient d'apprendre qu'il a employé les premiers jours du mois de Juin à faire la revûe de ses Troupes dans les differens quartiers qu'elles occupent, que le Roi Auguste avoit été present à une partie de cette revûe ; que ce Prince avoit beaucoup aplaudi à la beauté, à la propreté & à la discipline de ces guerriers ; la liaison de ces deux Monarques paroît trop bien établie pour oser douter qu'il n'ait été formé entr'eux quelque grand projet, qui venant à éclater, surprendra d'autant plus, que jusques à present personne n'a pû le penetrer ; car tout ce qu'on en a dit dans les conversations particulieres, ni dans les écrits publics, n'a pour fondement que le raisonnement qu'on peut faire sur de simples conjectures.

## ARTICLE V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE, en SAXE, & Pays du NORD, depuis le mois dernier.*

*Remontrances du Pape aux Evêques de Pologne.*

I. **N** Onobstant que le Pape ait écrit au Primat, & aux autres Evêques de Pologne, pour leur représenter le préjudice que la Religion Catholique recevoit des troubles de Pologne; qu'une nouvelle Election y perpetueroit la guerre; que la division de la République en causeroit infailliblement la ruine, dont les seuls ennemis de la foi profiteroient; Et enfin que le Roi Stanislas ayant été élu & couronné par les Polonois même, & reconnu de la plupart des Souverains de l'Europe, il exhortoit toute la Nation de s'unir à lui, sans faire d'autre Election, étant l'unique moyen de pacifier les troubles de leur malheureuse Patrie. Nonobstant, dis-je, ces remontrances paternelles, le Primat n'a pas laissé de convoquer un Conseil à Lublin, qui a dû se tenir le 23. du mois de Mai. Nous n'avons encore aucuns avis de ce qu'on y a résolu, & quoi que l'absence du Roi Stanislas, & l'éloignement du Roi de Suede soient très-favorable au parti du Primat appuyé des nombreuses Armées du Czar de Moscovie, il n'y a aucune apparence à la nouvelle Election.

*Princes Sobieski refusent la Couronne de Pologne.*

II. Le Primat avoit écrit aux Princes Sobieski pour les inviter de venir en Pologne, offrant son crédit & celui de ses amis pour faire élire un des trois freres. La Couronne dont on les flatte, est

*des Princes, &c. Juillet 1707.* 47

si épineuse, qu'ils l'ont refusée; mais pour ne pas exposer les biens qu'ils ont en Pologne au ressentiment que leur refus pourroit donner aux mécontents, ces Princes ont écrit au Primat pour le remercier de ses bons sentimens, & le prier en même tems de ne prendre pas en mauvaise part leur refus, qui n'est fondé, disent-ils, que sur la reconnoissance qu'ils doivent avoir toute leur vie des soins que le Roi de Suede a pris pour la liberté que le Roi Auguste leur avoit ravie sans aucun droit ni raison.

III. Les Troupes étrangères continuent à désoler la Pologne; outre les contributions en argent & en grains, imposées sur les Polonois indifferemment par les Commissaires Moscovites; Le Prince de Datmstadt, qui a passé du service de l'Empereur à celui du Czard, & dont le Roi de Suede n'a pas paru content, a taxé à dix écus chaque maison appartenant à ceux du parti du Roi Stanislas, & cet ordre militaire a été exécuté par le fer & par le feu, avec d'autant plus d'injustice qu'il dépendoit de ceux qui en étoient chargés de mettre dans la liste ceux qui bon leur sembloit, dont la plupart n'avoient donné aucune marque de partialité.

*Executions militaires contre les Polonois.*

IV. Au commencement du mois de Mai le Sr. Ismahilow, Envoyé du Czar à la Cour de Berlin, s'en retournant près de son Maître, fut enlevé par le Colonel Gortz dans la Silesie; on lui trouva beaucoup de papiers concernant les négociations des Moscovites dans plusieurs Cours de l'Europe, qui ont découvert au Roi de Suede beaucoup d'intrigues qu'on tramoit contre ses intérêts; ce qui n'a pas peu contribué à retarder son départ de Saxe.

*Ministre de Moscovie enlevé.*

V. Le Roi Auguste pour prouver à Sa Majesté

*Le Roi Au.*

*guste écrit  
au Roi Sta-  
nislus.*

Suedoise qu'il n'avoit aucune part à ces intrigues, a bien voulu, à sa sollicitation, écrire au Roi Stanislus; par le Stile de sa lettre, on juge aisément que cette démonstration d'amitié du Roi Auguste au Roi Stanislus, ne part pas du fond du cœur; " Car il lui mande, que bien qu'un  
» commerce de lettres entr'eux ne soit pas ne-  
» cessaire, néanmoins pour faire plaisir à S. M.  
» S. il le felicite sur son avènement à la Cou-  
» ronne de Pologne, lui souhaitant des Sujets  
» plus fideles que ceux qu'il y a laissez, lesquels  
» ne lui en ont marqué que de l'ingratitude,  
» & dont la plûpart, après avoir épuisé les Tré-  
» sors pour les enrichir, ne se sont appliquez qu'à  
» avancer sa ruïne.

Cette complaisance a été un nouveau sujet d'attention pour les Speculatifs, qui inferent de toutes les démarches des Rois de Suede & Auguste, qu'il y a quelque grand projet sur le Tapis, qui éclatera bien tôt à l'avantage du Prince Electoral de Saxe, & à la gloire de S. M. S. & l'on ne fait point mystere en Allemagne de dire, qu'une Couronne Romaine doit être le prix de l'abandon de celle de Pologne. Ce qu'il y a de certain, c'est que les deux Rois vivent dans une parfaite intelligence, se rendent souvent visite l'un à l'autre, & que conformément à leur Traité de Paix, le Roi Auguste ne devant conserver aucune marque de la victoire qu'il remporta à Kalisch, a fait restituer au Roi de Suede l'Artillerie, Drapeaux, Etendarts, & tout ce qui fut pris sur les Suedois le jour de cette Bataille.

*Rend l'Ar-  
tillerie, Dra-  
peaux &c.  
pris sur les  
Suedois à  
Kalisch.*

*Ministres  
du Roi Au-  
guste arrêtés  
prisonniers.*

VI. Dans les papiers pris au Ministre Moscovite, dont nous venons de parler, il s'y est trouvé, dit on, quelques lettres des Sieurs Imhoff & Pfinger, qui les ayant rendus suspects au Roi de Suede,

il s'en plaignit au Roi Auguste, lequel pour faire connoître à S. M. S. qu'il n'avoit aucune part à l'intelligence qu'ils entretenoient en Pologne, les a fait arrêter & conduire dans le Château de Cöningstein; il est à remarquer que ces deux prisonniers sont les Ministres, qui au nom du Roi Auguste, signerent l'année dernière le Traité de Paix avec le Roi de Suede. On se saisit en même-tems des papiers du Sr. Nernitzen, Conseiller d'Etat du Roi Auguste à Dresden, mais comme l'on ne s'est pas assuré de sa personne, il y a lieu de croire qu'on n'y a rien trouvé de criminel.

VII. Les avis de Saxe les plus frais portent, que les derniers mouvemens du Roi de Suede, (qui avoient donné occasion à plusieurs bruits mal fondez) n'ont abouti qu'à faire la revüe de ses Troupes; le Roi Auguste en a fait autant des siennes; que ces deux Monarques étoient toujours en grande intelligence, sans que le Roi de Prusse, les Princes des Maisons de Lunebourg & de Saxe, ni plusieurs autres Puissances de l'Empire en ayent conçu aucun ombrage; ce qui fait croire que le mystere du long séjour de Sa Majesté Suedoise en Saxe, n'est pas ignoré de quelques-uns de ces Princes, puis qu'ils ne s'en allatent point.

VIII. Cependant voici quelques reflexions que bien des gens ont faites sur la situation presente des affaires où le Roi de Suede peut avoir part, laissant aux Lecteurs intelligens dans la Politique, à juger si elles sont justes.

Lors qu'on examine de près toute la conduite du Roi de Suede, on est contraint d'avouer qu'il ne pense que foiblement à la guerre de Pologne; *Reflexions sur la conduite du Roi de Suede.* ce Prince n'est point en guerre avec la Republi- de Suede.

que ; lors qu'il y porta ses armes , ce ne fut que pour se vanger de ce que le Roi Auguste lui avoit déclaré la guerre sans sujet ; il en est venu à bout en l'obligeant par un Traité d'abdiquer la Couronne de Pologne ; il a fait élire & couronner le Roi Stanislas ; à la vérité il s'est élevé une faction en Pologne , soutenüe par les Moscovites , qui paroît demander une nouvelle élection ; mais cette broüillerie ne regarde point le Roi de Suede ; c'est une division intestine entre les Polonois qui ne peut préjudicer qu'à eux-mêmes ; ces cabales ne sont pas d'une nature à demander la presence du Roi de Suede , ni à l'avoir engagé de faire un si puissant armement , & d'avoir resté si long-tems en Saxe du consentement du Roi Auguste , & sans que les autres Princes d'Allemagne se soient mis en état d'obliger ce Monarque de faire sortir son Armée d'un Electorat de l'Empire.

D'un autre côté le Roi de Suede depuis son entrée en Saxe , a déjà fait éclater plusieurs sujets de plainte contre l'Empereur ; outre ceux dont nous avons parlé dans l'article precedent , il se plaignit il y a quelques mois de ce qu'au préjudice des loix & des libertés Germaniques , on avoit mis deux Electeurs au Ban de l'Empire , sans avoir consulté & pris le suffrage du College des Princes , ce qui se trouvoit entierement opposé aux Reglemens de la Bulle d'Or , & aux Constitutions Imperiales. On a si fort méprisé ses plaintes à la Cour de Vienne , que S. M. S. s'est vüe obligée d'en rapeller son Ministre , qui même en est parti sans prendre congé.

Sur toutes ces reflexions , ajoute-t-on , quelle apparence y a-t-il que le Roi de Suede repasse en Pologne avec toute son Armée ? seroit-ce pour  
ajouter

*des Princes Ec.* Juillet 1707. § 1

ajouter à la gloire celle d'avoir dissipé le grand Conseil que le Primat a convoqué à Lublin ? Lors que S. M. S. a fait élire le Roi Stanislas, elle ne s'est pas engagée d'être toujours à ses côtez; ne suffit-il pas qu'Elle lui donne des Lieutenans Generaux avec un secours de 18. à 20. mille hommes : ce secours est plus que suffisant, si les Polonois veulent s'unir, pour chasser les Moscovi-tes des Etats de la Republique ; si au contraire ils restent dans la division, le Roi de Pologne peut de lui-même avec le secours Suedois, donner assez d'occupation à ses ennemis, sans que la presence du Roi de Suede soit necessaire dans ce malheureux Royaume.

Si l'on demande qu'est ce que le Roi de Suede peut donc entreprendre ? on répondroit, peut-être fort juste, en disant que le vulgaire n'en sçait rien ; mais si les aparences étoient assés solides pour former un bon jugement de ce qu'il doit arriver, on pourroit dire que ce jeune Monarque a dessein d'obtenir une ample satisfaction des mécontentemens qu'il prétend avoir reçus de la Cour Imperiale; de faire rétablir les Electeurs de Baviere & de Cologne dans leurs Etats; d'obtenir la convocation d'une Diette generale de l'Empire, où tous les Membres puissent librement y envoyer leurs Deputez, & peut être d'y faire proposer l'élection d'un Roi des Romains, puis que depuis très-longtems on est en usage en Allemagne de faire cette election du vivant de l'Empereur.

## ARTICLE VI.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.*

*La Paix est préférable à sa guerre.*

I. IL y a moins de gloire à étendre les bornes d'un Etat par une guerre sanglante, qu'à rendre un peuple heureux en le déchargeant des impositions extraordinaires. Les lauriers sont des plantes infertiles qui tout au plus ne donnent que de l'ombre, au lieu que la Paix est couronnée de fleurs & de fruits. Quelque préférable que soit la douceur de la Paix aux horreurs de la Guerre, la Cour de Londres n'est pas encore bien résoluë à cette préférence; cependant plusieurs des Alliez y ont beaucoup de penchant, & il faut espérer que ceux qui se plaisent à voir repandre le sang Chrétien, en seront bientôt rassasiés. Un très-grand nombre de marchands Anglois présenterent dernièrement une Requête à la Reine leur Souveraine, pour lui représenter le grand préjudice que souffroit leur commerce, par l'éloignement des Vaisseaux de l'Etat, & parce que les Navires marchands étoient pour la plupart occupez au transport des Troupes, au lieu de les employer à porter leurs marchandises dans les Pays étrangers, & y prendre celles qui sont nécessaires à l'Angleterre.

*Camisards emprisonnez à Londres & pourquoi.*

II. Plusieurs Fanatiques ou Camisards des Cévennes, ayant passé en Angleterre, voulurent y faire les Prophètes, croyant d'abuser les Anglois comme ils faisoient les Peuples de leurs montagnes; mais leurs impostures ayant été reconnues,



*des Princes &c.* Juillet 1707. 53

qués, elles exciterent à Londres une espèce de tumulte le 9. Mai, qui obligea le Chef de Justice de les faire emprisonner ; on les élargie pourtant peu après sous la caution de quelques Religionnaires François de leurs amis. Cependant trois de ces Visionnaires ayans continué de débiter leurs rêveries, & les honêtes gens parmi les Refugiez, craignant que de pareils Confreres ne portassent préjudice à leur reputation, proposerent entr'eux de présenter Requête à la Reine pour la prier de faire chasser ces Impositeurs d'Angleterre : On a reconnu dans cette occasion, que la Cour de France avoit raison de faire châtier de pareils Prophètes, & de dissiper les assemblées qu'ils faisoient dans les Cevenes, qui ne tendoient qu'à abuser le peuple, & y exciter des revoltes.

*Qualitez  
de la Reine.*

III. Il semble que la Reine a déjà renoncé au titre d'*Imperatrice* qu'on avoit voulu lui donner, pour avoir réussi à l'Union des Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse ; il est du moins certain que son Conseil a ordonné d'ôter des livres de la Liturgie Anglicane, le titre de *Reine d'Angleterre & d'Ecosse*, & d'y substituer en la place, celui de *Reine de la Grande-Bretagne, de France & d'Irlande*.

IV. Cette Princeesse jugeant pour le bien de son service, d'empêcher les Villes & Communautés, qui ont accoustumé de nommer les Membres du Parlement, d'élire ceux du premier *Parlement de la Grande Bretagne*, où l'on doit ratifier de nouveau le Traité d'Union, Sa Majesté dis-je, ayant séparé le Parliament d'Angleterre, fit publier une Déclaration, par laquelle Elle ordonne que les Membres des deux Chambres qui ont composé le dernier Parliament seront Membres du Par-  
lement

*Sa Déclaration pour  
le nouveau  
Parlement.*

lement de la Grande-Bretagne, dans lequel les seize Pairs d'Ecosse & les 45. Deputez Ecossois, qui doivent représenter cette Nation dans les deux Chambres, y auront séance & voix délibérative, conformément au XXII. Article de ce Traité d'Union. On ne croit pas, & l'on ne doit pas croire, que la Reine ait voulu par là priver les Anglois de l'ancien droit qu'ils ont de choisir les Membres de chaque nouveau Parlement; mais Sa Majesté ayant lieu d'être contente des délibérations de la dernière séance, Elle craignoit que de nouveaux Députez ne voulussent à leur tour examiner les motifs avantageux & désavantageux du Traité d'Union, où il auroit pû s'élever des difficultés, capables de lui causer une espèce de naufrage au Port: Ainsi Elle en a agi très prudemment d'éviter ce peril.

V. Après que cette nouvelle Ratification aura été faite dans le Parlement métamorphosé, on doit mettre la dernière main au dessein projeté d'appeller sur le Trône d'Angleterre (après la mort de la Reine) un Prince de la Maison d'Hanover. J'ai lû autrefois dans une Tragedie de Corneille, des vers, qui, si l'on y changeoit le mot de *Romains*, pour celui d'*Anglois*, conviendroient assez au sujet que nous traitons, & pourroient être adressés au Prince d'Hanover.

*Sur le Prince d'Hanover, futur Roi d'Angleterre.*

*Je sçai que les Anglois, vous donnent leur Couronne,*

*Vous en avez parole, Et leur parole est bonne.*

*Ils vous nommeront Roi; mais vous avez sçavoir,*

*Qu'ils sont plus liberaux, du nom que du pouvoir,*

*Et*

*des Princes &c. Juillet 1707. 55*  
*Et que sous leur appui, ce plein droit de tout*  
*faire,*  
*N'est que pour qui ne veut, que ce qui doit*  
*leur plaire.*

VI. La Requête des Négocians Anglois dont *Commissai-*  
 nous avons parlé au commencement de cet Ar- *res du com-*  
 ticle, fut suivie d'un murmure, occasionné par *merce.*  
 la disgrâce arrivée à la Flotte Angloise qu'atta-  
 qua le Chevalier de Fourbin, dont nous avons  
 parlé ailleurs. \* Ce fut dans la vûe de le faire  
 cesser que la Reine nomma des Commissaires  
 aceditez pour veiller à la sûreté & à l'avance-  
 ment du commerce; ces Commissaires sont Mr.  
 le Prince George de Dannemarck, en qualité  
 de Grand Amiral d'Angleterre.

Mrs. Cowper, Chancelier de la Grande Breta-  
 gne,

Godolfin, Grand Tresorier,  
 Pembrock, } Présidens du Conseil  
 Montgomeri, } Privé.

Newcastle, Garde du Sceau privé.

Sonderland, } Secretaires  
 Harly, } d'Etat.

L'Evêque de Londres.

Cherbury.

Boyle, Chancelier de la Chambre des Finan-  
 ces.

Meadows.

Stipney.

Pulnay.

Monckton.

Et deux Députez de la Tresorerie & de l'A-  
 mirauté.

VII.

\* Voyez *Quin pag. 444.*

Seigneurs  
Anglois in-  
terdits du  
Conseil.

VII. La Reine a interdit l'entrée de son Conseil aux Comtes de Nottingham & de Rochester, aux Lords Granville, Gower, & à quelques autres Seigneurs; patce, dit-on, que dans une Séance ils avoient représenté trop vivement combien la guerre d'Espagne ruinoit & dépeuploit l'Angleterre, faisans connoître que leur sentiment seroit de chercher les moyens de terminer cette guerre par une bonne paix.

VIII. Les autres Seigneurs donnant des avis plus conformes aux sentimens de cette Princesse, il fut résolu de tirer d'Angleterre toutes les Troupes dont on pourroit s'y passer, afin de les embarquer pour l'Espagne, ou pour le Portugal; cependant Sa Majesté ordonna de faire une remise à Barcelonne de cinquante mille livres sterling, tant pour les besoins de l'Archiduc, que pour le soulagement des Officiers & soldats Anglois qui furent faits prisonniers à la Bataille d'Almanza.

On dépêcha en même-tems deux Exprés vers la Catalogne par deux différentes routes, pour y porter les ordres de la Reine; l'un est le Brigadier Piper, qui a pris la route d'Hollande, d'Allemagne & d'Italie, où il s'embarquera pour Barcelonne; l'autre est le Capitaine de Laval, qui fait le voyage par Mer. L'un & l'autre doivent assurer l'Archiduc que la Reine est résoluë de ne point l'abandonner, & qu'elle lui enverra incessamment tous les secours dont il peut avoir besoin.

IX. Il s'est répandu des bruits en *Angleterre*, & même dans l'Armée des Alliez en Brabant, qu'il se négocioit secrettement un Traité dans l'Empire; c'est pour en penetrer les conditions, & pour traverser tout ce qui ne convient pas  
aux

*des Princes, &c. Juillet 1707. 37*

aux sentimens de la Reine d'Angleterre, que cete Princesse, dit-on, envoie en Hollande le Comte de Portland, qui, ( si Sa Majesté le juge à propos ) passera de là en Allemagne. Le sujet de la disgrâce des prétendus Prophètes Camisards réfugiés en Angleterre, dont nous avons déjà parlé, vient de ce que ces imposteurs avoient eu l'effronterie de prédire la ruine de la ville de Londres, & de toutes les Isles Britanniques, en punition de ce qu'on n'y avoit pas épousé avec assez de chaleur les interêts de leurs freres soulevés dans le Languedoc, quoi que la Cour de Londres leur eut fait esperer de puissants secours.

## ARTICLE VII.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en HOLLANDE, & aux PAIS-BAS depuis le mois dernier.*

I. **D**Ans l'histoire des longues & sanglantes guerres, qui accompagnerent les Regnes de l'Empereur Charles. Quint & de François I. Roi de France, on remarque que les Imperiaux, enlez de quelques avantages, & sur tout de celui qu'ils remporterent à Pavie, où le Roi fut fait prisonnier, prétendoient d'avoir tellement attaché la victoire à leur parti, que les François n'étoient plus propres qu'à porter les chaînes du vainqueur. La Bataille qui se donna à Cerizolles en Piémont le 14. Avril 1544. est une preuve de cette présomption. Car le Comte d'Enguien l'ayant gagnée complete, on trouva parmi les équipages du Marquis

*Imperiaux  
qui voulant  
enchaîner les  
Français,  
sont battus.*

de

de Guast, General des Imperiaux, des chariots chargés de chaînes & de menottes, \* dont il vouloit enchaîner les François que son glaive auroit épargnez.

*Fausſes pré-  
dictions des  
Ecrivains  
d'Hollande.*

Je ſuis perſuadé que les Alliez n'avoient pas tout-à-fait pouſſé la vanité ni leurs eſperances ſi avant, lorsqu'ils mépriſerent les propoſitions de paix qui leur furent faites il y a ſept à huit mois ; mais au moins s'étoient-ils flattez de voir de plus heurieux commencemens de Campagne que ceux qui ont accompagné leurs armes en Eſpagne, en Allemagne & en Flandres. Le public, ſous la garantie des Oracles qui dictent les prédictions des Gazettes & de pluſieurs autres Imprimez d'Hollande, ) s'attendoit à l'accompliſſement des Prophéties politiques de ces Ecrivains, qui ſans les accompagner d'aucun, nous avoient aſſuré, que les Armées des Alliez, qui étoient dans les Royaumes de Portugal & de Valence, pénétroient inceſſamment dans le cœur des deux Caſtilles ; que le Duc de Savoie devoit envahir le Dauphiné & la Provence, pendant que le Prince Eugene, par ſes Lieutenans Généraux, ſoumettroit le Royaume de Naples ; que le Margrave de Brandeboutg Bareith devoit paſſer le Rhin, ravager l'Alſace, & y faire un ſiege d'importance ; que Mr. de Marlborough, après avoir fait expliquer le Roi de Suede en faveur de la grande Alliance, & mis en échec ſes deſſeins cachez, devoit faire l'ouverture de ſa Campagne par les ſieges de Mons & de Tournay ; qu'enfin tous les efforts de la France ſeroient impuiliſſants, ſes projets des *Fanſaronnades* & des *Rodomontades*, & que les  
Ducs

\* Voyez *Mezerai Tome V. pag. 318.*

*des Princes &c. Juillet 1707. 59*

Ducs de Baviere, de Vendôme & de Villars, prendroient le parti de se retrancher *jusqu'aux dents* derriere leurs Lignes, ou sous le Canon de leurs Places.

Si l'évenement n'a pas repondu à cette prédiction, ne suffit-il pas à ces éclairés Politiques, d'avoir indiqué aux Puissances Alliées, des projets glorieux? & les Generaux ne sont-ils pas condamnables d'avoir fait un si mauvais usage des leçons que ces guerriers de papier leur ont données, longtems avant la Campagne? Cependant l'impatience qu'ils ont d'informer le public des secrets du ministère & des évènements futurs, les oblige souvent de prendre l'ombre pour le Corps.

II. Nous avons vû dans les articles precedents ce qui s'est passé dans les Armées d'Espagne & d'Allemagne, disons presentement un mot des premiers mouvemens qu'ont fait celles de Flandres. Mr. de Marlborough & le General d'Owerkerck ayant assemblé celle des Allies à Anderlech près de Bruxelles, en décampale 21. Mai, & fut se poster à Notre-Dame de Halle, où elle séjourna quelques jours; le 26. elle alla camper à Soignes, à la source de la Riviere de Sinnes, qui passe à Bruxelles, ce Camp n'étant qu'à deux petites lieues de Mons.

*Mouvements des Armées de Flandres.*

L'Armée de France, sous Mr. le Duc de Vendôme, ne fut assemblée aux Estines, près de Biche, derriere la Haine, que le 25. Mai. Le lendemain Mr. de Vendôme, pour laisser une entiere liberté à Mr. de Marlborough d'aller assieger Mons, s'il en avoit formé le dessein, en éloigna l'Armée Françoisse de plus de quatre lieues, étant allé camper à Grosfeliets sur le Piéton;

Pieton; & le 28. pour lui donner moins d'ombra-  
bragé, il s'en éloigna encore de deux lieues,  
étant allé camper à Fleurus, entre Charleroi  
& Namur, donnant l'alternative à Mr. de  
Marlborough, ou d'entreprendre un siège, ou  
de venir tenter dans la plaine de Fleurus une  
plus heureuse fortune que celle qu'y éprouva  
le Prince de Waldeck le premier Juillet. 1690.

Les Alliez ne jugerent pas à propos de pro-  
fiter de la conjoncture; au contraire, dès le  
29. Mai à la pointe du jour, Mr. de Marl-  
borough avec toute son Armée reprit la route  
de Bruxelles, passa le Canal, & alla camper à  
Dieghem; & de là il marcha vers Louvain; &  
ayant traversé la Dille, il alla se poster la  
droite à Bossu & la gauche à Meldert, pour  
couvrir en même-tems Bruxelles, Malines &  
Louvain. Ce mouvement obligea Mr. de Ven-  
dôme de s'avancer encore jusques à Gemblours,  
afin que si Mr. de Marlborough souhaitoit de  
lui donner Bataille, il n'y eut aucune Riviere  
entre deux qui lui portât obstacle.

La contenance de l'Armée Françoisse a em-  
pêché Mr. de Marlborough, non seulement de  
rien entreprendre jusques à present, mais  
l'a aussi obligé de garnir les villes de Flandres,  
du Brabant & de Liege, qu'on a jugé trop  
exposées, parce qu'on en avoit tiré les garni-  
sons pour grossir l'Armée des Alliez. L'ap-  
proche de l'Armée de France ne donna pas seule lieu  
à cette précaution; ce fut aussi pour mettre des  
bornes aux courses des partis François, dont  
l'un enleva 138. chevaux des Caïssons qui con-  
duisoient de Bruxelles au Camp le pain pour  
la subsistance de l'Armée. Quelques jours aupa-  
ravant le Sr. Du Moulin, étant sorti de Mons



*des Princes Ec.* Juillet 1707. 61

avec environ trois cens Cavaliers ou Dragons, pénétra jusques dans Malines; & sans faire aucun tort aux Bourgeois, brûla trois Magazins, enleva un Commissaire General & plusieurs Officiers Brandebourgeois qui s'y trouverent.

Mr. le Comte de la Motte commande un Camp volant d'environ 6000. hommes sur la Frontiere de Flandres, & les Alliez ont résolu de détacher quelques Regimens pour lui faire tête, & rassurer la crainte du plat País, depuis Gand jusqu'à Bruxelles.

III. Le Comte de Goës, Envoyé extraordinaire de l'Empereur à la Haye, & les Députez des Cercles de Franconie & de Swabe arriverent à l'Armée des Alliez campée à Meldert le 6. Juin, pour solliciter Mr. de Marlborough d'envoyer du secours en Allemagne; & pour l'y engager plus aisément, ces Députez lui firent un discours très touchant sur le triste état où leurs Cercles étoient réduits; ils apostropherent ce General du titre de jadis *Liberateur de l'Empire*, le suppliant de lui rendre de nouveau les bras de sa compassion; Mr. de Marlborough les assura de sa bonne volonté, mais il leur dit en même-tems qu'il ne pouvoit pas faire ce mouvement sans un ordre précis de la Reine de la Grande-Bretagne, & de Mrs. les Etats Generaux; il ne tiendra pas à ce Seigneur qu'il n'ajoute à sa gloire celle de dégager une seconde fois l'Empire; il a écrit à Londres pour en avoir la permission; & comme les Députez de Hollande s'y opposent, Mr. de Marlborough prit la résolution d'écrire aussi à la Haye pour y déterminer les Etats Generaux; en leur représentant qu'ils n'avoient rien à craindre pour leurs Frontières, parce qu'on jetteroit des Trou-

*Envoyé de  
l'Empereur  
& Députez  
des Cercles  
prés de Mr.  
Marlbo.  
rough.*

*Sentimens  
de ce Mi-  
lord.*

*Remontrances des Hollandois à l'Empereur.*

pes dans les Places les plus exposées ; que Mr. d'Owerckerk pouvoit tenir la Campagne avec quarante mille hommes, avec autant plus de facilité, que si l'on faisoit un Détachement pour l'Allemagne, Mr. le Duc de Vendôme ne manquoit pas d'affoiblir aussi son Armée pour envoyer des Troupes sur le Rhin ; nous n'avons pas encore été informés de la résolution qu'aura produit cette proposition. Nous sçavons seulement que le 8. du mois de Juin il étoit parti un Courier de la Haye pour la Cour de Vienne, par lequel les Etats Generaux écrivirent à l'Empereur pour lui représenter entre autres considerations, les mauvais effets que produisoient les résolutions de son Conseil, qui avoit porté Sa Majesté Imperiale, contre l'avis de ses Alliez, d'entreprendre la conquête du Royaume de Naples, pendant qu'il laissoit l'Empire exposé à l'invasion des François, & ses propres Etats hereditaires à la discretion des Mécontents de Hongrie: ce qui persuadoit L. H. P. que S. M. I. se confioit un peu trop sur les secours extraordinaires que leur République & la Reine de la Grande Bretagne avoient donné jusques à present à l'Auguste Maison d'Autriche.

IV. Enfin nous aprenons d'*Hollande*, que les Etats Generaux persistoient à ne point envoyer cette année des secours en Espagne, ni sur le haut Rhin, parce que leurs Troupes étoient absolument nécessaires pour la garde de leurs Frontieres, & pour conserver les conquêtes qu'ils firent l'année dernière dans les Pais-Bas: ils alleguent encore que les secours qu'on enverroient en Espagne ne sauroient y arriver à tems pour rétablir le délabrement des affaires en ce Pais là, ni prévenir les suites fâcheuses

*des Princes Ec.* Juillet, 1707. 63  
de la Bataille d'Almanza : & qu'à l'égard du secours qu'on leur demande pour l'Allemagne, les forces de l'Empire étoient plus que suffisantes pour résister au Maréchal de Villars, si les Puissances qui le composent vouloient les employer au bien de la Cause Commune, plutôt que de les envoyer dans le Royaume de Naples; ce qui fait assez comprendre que cette entreprise s'est faite sans le consentement des Hollandois.

## ARTICLE VIII.

*Contenant quelques Nouvelles de Littérature, & autres Remarques curieuses.*

I. **C**E fut Mr. Baudelot d'Airval, qui fit l'ouverture de l'Academie Royale des Inscriptions à Paris, le trois du mois de Mai dernier, par une sçavante Dissertation qu'il lut sur les actions de grace des Anciens; il fit souvent paroître sur la scene, Ciceron, Tite-Live & Saluste. Mr. l'Abbe Nadal lut ensuite une Dissertation sur les Vestales. Il en attribua l'institution à Numa Pompilius, second Roi des Romains. Ce Prince établit d'abord quatre Vestales à la garde du feu Sacré: un de ses Successeurs en ajouta deux, & elles furent enfin augmentées jusqu'au nombre de sept, mais jamais davantage. Ce que Mr. Nadal dit sur le châtiment que le grand Pontife leur imposoit, lors qu'elles laissoient éteindre le feu Sacré, sur le tems où on les prenoit presque par force chez leurs parens pour les mettre dans le Temple; sur l'attention qu'on apportoit à choisir les

*Discours des  
Academi-  
ciens de Pa-  
ris.*

*Remarques  
sur les Vesta-  
les.*

plus jolies filles, & sur l'indifférence que les Prêtres avoient pour elles, lors qu'elles avoient passé 30. années dans le Temple & que leur beauté se flétrissoit, fut très-recherché & écouté avec beaucoup de plaisir.

L'Abbé Pinart, nouvel Academicien, lut ensuite une Dissertation sur les Talismans, & y mêla beaucoup de choses qui appartiennent aux sciences occultes, comme à la Cabale, &c. les effets que les Cabalistes & autres partisans des Talismans attribuent à certaines constellations & à certains cachets furent décrits d'une manière fort enjouée, & l'Auteur se jôioit agréablement sur la pensée de certains visionnaires, qui prétendent qu'Adam, Noé & Moïse ont été de grands Cabalistes. Mr. Gallant presenta une Médaille tirée du Cabinet de Mr. Foucaut Conseillere d'État; il assura que cette Medaille representoit une Cleopatre inconnüe à toute l'antiquité, & femme de l'Empereur Tite. Plusieurs Auteurs la confondent avec Berenice femme de cet Empereur; & ensuite Mr. Gallant lut une Dissertation pour en prouver la destination.

*Academie  
Royale des  
Sciences.*

II. Le lendemain quatrième Mai, l'Academie Royale des sciences, fit aussi l'ouverture de sa Séance publique; Mr. de Fontenelle en qualité de Secretaire de cette Academie, lut trois éloges de trois Academiciens morts depuis peu, qui sont Mr. Regis, Mr. le Maréchal de Vauban, & Mr. l'Abbé Gallois. En parlant de Mr. Regis, Mr. de Fontenelle s'étendit beaucoup sur les celebres conférences que ce Philosophe tenoit à l'Hôtel de Rohan: On fut fort attentif sur mille beaux traits dont l'éloge de Mr. de Vauban fut accompagné, sa valeur,

*des Princes &c.* Juillet 1707. 65

la science dans la discipline militaire & sur tout son desintereffement, y furent mis dans un très-beau jour : l'Orateur n'oublia pas la forte attention que ce Maréchal eut toute la vie à chercher par de longues & serieuses méditations les moyens de soulager le public, & que c'étoit dans cette vûë qu'il faisoit continuellement écrire plusieurs Secretaires, & qu'il composa jusqu'à douze volumes *in folio* de Collections, auxquelles il donna le titre d'*Oisiveté*. Enfin il parla très-avantageusement de Mr. l'Abbé Gallois, qui a travaillé long-tems à la composition du *Journal des Sçavans*. Cet Abbé succeda à Mr. Blondel en la Chaire de Professeur en Mathematique, & en 1686. il fut fait Professeur en Langue Grecque.

Mr. le Mery le fils, termina l'Assemblée par la lecture d'une Dissertation de la composition de Mr. Littere, sur la glande Pituitere; ce discours étoit purement anatomique, & tout y étoit décrit en termes de l'Art, qui n'étoient pas à portée de tous les Sçavans qui se trouverent à cette Assemblée; mais l'illustre Mr. l'Abbé Bignon, President de ces deux Academies, qui possède à fonds la science universelle, resuma tous les discours avec une netteté, une précision, & une solidité, qui, suivant sa coutume, charmerent tout le monde.

III. On debite à Roüen un livre imprimé à la Haye chez Andrian Moëtjens, 1706. qui a pour titre, *Fragmens d'Histoire & de Littérature*. C'est un Recueil de plusieurs Dissertations: celle qui regard Abeillard, sa querelle avec S. Bernard, les erreurs dont il fut accusé, & sa condamnation au Concile de Sens en 1140. est très-curieuse. L'Histoire de la fortune des Livres

*Fragmens  
d'Histoire,  
&c.*

d'Aristote a aussi quelque chose de singulier, on y apprend que ce Philosophe avoit beaucoup d'estime pour Homere, & qu'il est le premier qui ait perfectionné la Logique. On trouve aussi une belle Dissertation contre la Tolérance; mais on y pille un peu Mr. Bayle, sur tout dans la dispute qu'il a eu avec Mr. Jurieu. On y critique la définition que ce Ministre donne de l'Eglise, en ce qu'il n'y spécifie qu'un point de foi à croire, c'est à-dire, *Jesus-Christ le véritable Messie & le Redempteur du monde.* Il semble, dit on, que Mr. Jurieu admet ce seul point comme unique & fondamental, & que tous les autres peuvent indifferemment entrer dans ce *Corps divisé.* En effet un homme qui n'auroit jamais entendu parler du mystere de la Trinité & des Sacremens, se porteroit naturellement à croire sur la définition de Mr. Jurieu, que la foi au Messie suffit pour le salut, sans s'aller imaginer que *le véritable Messie, le Redempteur du monde,* est Dieu uni en nôtre nature.

*Entretiens  
sur la Reli-  
gion.*

IV. Le Sr. Guerin, Libraire à Paris distribué un autre Livre nouveau, qui a pour titre, *Entretiens sur la Religion, contre les Athées, les Déistes, & contre tous les autres ennemis de la foi Catholique, par Mr. Michel le Vasseur, Prêtre du Diocèse de Blois.* Cet ouvrage renferme trois Entretiens: L'Auteur prouve dans le premier, contre les Athées, qu'il y a un Dieu; & fait connoître par des preuves auxquelles on ne sçauroit résister, contre les Juifs, les Payens, les Mahométans, que Dieu seul est l'Auteur de la Religion Chrétienne, & qu'il veut que tous les hommes l'embrassent & la suivent jusques à la fin des siècles; de sorte (dit Mr. le Vasseur,) que

*des Princes &c. Juillet 1707. 67*

que c'est là le seul moyen de plaire à Dieu. Il prouve dans le second entretien qu'il adresse aux Protestans, aux Sociniens & à toutes les Sectes séparées de l'Eglise Catholique, qu'il n'y a aucune certitude que la Religion qu'elles suivent soit la véritable Religion Chrétienne, & soit celle que Jesus-Christ est venu prêcher aux hommes. Ce second entretien est très-fort, & les preuves y sont dans un bel ordre. Enfin l'Auteur prouve dans le troisième, que les seuls Catholiques sont solidement assurés de la vérité de leur Religion. C'est dans cet entretien qu'il rassemble toutes ses forces, & qu'il prouve par des raisons d'une évidence presque Mathématique, la vérité de la Doctrine qu'il défend. Voici un Quatrain qui fut fait autrefois presque sur la même matière que traite Mr. le Vasseur.

*Luther avec un Dieu, croit recevoir le pain,  
La figure & la foi, sont l'objet de Calvin:  
Mais l'Eglise entre deux, plus juste & plus  
fidelle,  
Du vrai Dieu, croit sans pain la presence  
réelle.*

V. Depuis environ deux mois il s'est répandu dans le public plusieurs petits Imprimés sur une affaire qui fait beaucoup de bruit: elle s'est *Differend*  
passée à Chaalons en Champagne, entre Mr. *sur la Reli-*  
l'Evêque & les Chanoines d'une Paroisse de *que du saint*  
Nombriil à *Nombriil à*  
Chaalons, communément appelée *Nôtre-Dame* *Chaalons en*  
*en Vaux.* Ceux qui voudront être parfaite- *Champagne.*  
ment instruits des raisons alleguées de part & d'autre, n'auront qu'à lire le procès verbal de la visite que Mr. de Chaalons fit dans cette Paroisse

Paroisse le 19. Avril 1707. & la Requête que les Chanoines, Curez & Paroissiens presenterent le lendemain à ce Prélat; mais comme il est à propos de donner une idée de ce différend, nous nous contenterons de dire ici, sans épouser aucun parti, les motifs qui ont causé cette querelle.

Les Chanoines Curez de cette Eglise prétendent d'être les dépositaires depuis plus de 400. ans d'une Relique à laquelle on a donné le nom de *Saint Nombri*, voulant que ce soit une partie du Nombri de Jesus Christ qui fut détaché du Corps du Sauveur dans le tems que ce reste de boyau inutile à l'homme, tombe aux autres enfans. Pour justifier leur sentiment ils alleguent un procès verbal du 8. Decembre 1407. fait par Charles de Poitiers Evêque de Châlons, lors qu'il transféra cette Relique d'un petit cofre d'argent dans un Reliquaire plus riche & plus magnifique: Que trois Citoyens de Châlons, nommez dans ce procès verbal, étant à Paris en 1407. dans l'Auberge des trois pigeons rue des Marmouzets, ils y rencontrèrent un certain noble homme Soldat, d'honête condition & bonne façon, nommé Haymald Robert, originaire de Limoge, qui les assura qu'étant à Rome, au service du Sr. Reymond de Touraine, neveu du Pape pour lors regnant, il avoit vû parmi les papiers de ce Seigneur, des Lettre Apostoliques sous une Bulle de plomb qui portoient, que le très-saint Nombri du très haut fils de Dieu nôtre Sauveur avoit été divisé en trois parts; desquelles l'une étoit demeurée dans le sacré Tresor de l'Eglise Romaine, une autre à Constantinople, & la troisième en l'Eglise de Nôtre-Dame en Valles de Châlons.

Depuis



*des Princes &c. Juillet 1707. 69*

Depuis ce tems là les peuples de Châlons & ceux du voisinage ont eu beaucoup de devotion & une grande veneration pour le *Saint Nombril*, & tous les ans on l'exposoit au jour de la fête de la Circoncision.

Messire Galton-Jean-Baptiste-Louïs de Noailles, Evêque Comte de Châlons, faisant sa visite Episcopale, se rendit le 19. Avril dernier dans l'Eglise de Nôtre Dame en Vaux, avec les formalitez ordinaires; & voulant visiter la sainte Relique, fit ouvrir l'endroit où elle étoit déposée en presence de quelques Chanoines de cette Eglise & d'autres Ecclesiastiques, Magistrats & Gentilshommes qui avoient accompagné ce Prélat; il y avoit aussi plusieurs Paroissiens qui se trouverent dans l'Eglise.

Par le Procès verbal de Mr. de Châlons, il conste qu'on trouva dans le Reliquaire trois petits morceaux d'étoffe de toye rouge, percés en plusieurs endroits, & que les ayant dépliés l'un après l'autre, *il n'y trouva que trois petits morceaux, d'une matiere très dure, semblables à de petites pierres, avec quelque poussiere graveleuse: ce qui fut reconnu & avoué des Chanoines & autres Assistans.* Ce Prélat pour mieux s'instruire de la qualité de la matiere, renfermée dans le Reliquaire, fit appeller Jean Chevre Chirurgien juré & Acoucheur de Châlons, qui après avoir mis la relique sous la dent par ordre de l'Evêque, déclara, *qu'il n'y trouvoit rien qui approchât de la qualité des Vaisseaux Umbilicaux, qui de leur nature, ne pouvoient pas être petrifiés par la longueur du tems; qu'il n'y trouvoit ni gout, ni odeur, qui pût aprocher de l'encens, de la mirrhe, ni d'a-*  
loex,

loez, & que si cette matiere étoit d'un nombril, elle ne seroit point pierreuse.

Cette déclaration appuyant le sentiment que Mr. de Châlons avoit de la supposition de cette Relique, la remit dans la petite boîte de Vermeil, & l'emporta sans aucune opposition des Chanoines, qui cependant refuserent de signer son procès verbal.

Le lendemain 20. Avril, les Chanoines Curez de Nôtre-Dame conçoquerent les Paroissiens, où il fut délibéré de presenter Requête à Mr. l'Evêque pour lui demander la restitution de la Relique, & en cas de refus, de l'y poursuivre par toutes voyes de supplication, de droit & de justice : ils nommerent pour cet effet douze Deputez, & un Bourcier pour recevoir les contributions de ceux qui voudroient fournir aux frais du procès, qui, dit-on, a déjà touché une somme assez considerable. Il est certain que les Châlonois témoignent un grand zèle pour la restitution de leur Relique, & pour se vanger du Chirurgien qui a déclaré que ce ne pouvoit pas être un nombril, le peuple l'a surnommé *Croque Relique*.

Cette Requête n'ayant pas produit l'effet que les Chanoines en attendoient, ils en ont informé Mr. le Procureur General de Paris ; Mr. de Chaalons a aussi écrit à cet illustre Magistrat pour lui alleguer les raisons qu'il avoit eu, & lui avoué sa surprise, de n'avoir trouvé dans le Reliquaire que des pierres & de la poudre graveleuse, ajoutant *que chacun avoit paru convaincu qu'on avoit honoré une fausse Relique*, & qu'en la suprimant, il n'avoit eu en vûe que d'établir dans son Diocese le culte d'une Religion pure & parfaite.

*des Princes, &c. Juillet 1707. 71*

Il a paru sur le même sujet plusieurs autres petits écrits, entr'autres deux lettres anonimes datées de Chaalons les 9. & 25. Mai dernier, sous le titre de *Lettres d'un Ecclesiastique de Chaalons à un de ses amis, Docteur de Sorbonne*, par lesquelles l'Auteur fait un détail de ce qui s'est passé dans la visite de Mr. l'Evêque; il est aisé de juger par le recit qu'il en fait, qu'il n'est pas partisan des *Reliques du St. Nombriil, ni du St. Prepuce*, dont les Chanoines soutiennent l'infailibilité dans leur Requête; au contraire nôtre Ecclesiastique paroît persuadé que de pareilles Reliques, quand elles seroient aussi veritables, que Mr. de Chaalons croit celle-ci supposée, & un simple objet de superstition, elles seroient toujours très-inutiles sur les Autels où les Chrétiens peuvent adorer le Corps entier de JESUS-CHRIST, puisque la Foi Catholique ne permet pas de douter qu'il n'y soit réellement; d'autres personnes du même sentiment ajoutent que le Corps du Sauveur est incomparablement plus adorable & digne d'occuper toute la devotion d'un Chrétien, que non pas une partie du vaisseau umbilical, ni le Prepuce détaché comme des parties superflues du Corps de l'Homme-Dieu, qui n'ont aucun rapport à la divinité, & qui même ont été retranchées de son Humanité comme inutiles. On vient encore de me communiquer un autre imprimé anonime sous le titre de *Lettre d'un habitué de Nôtre-Dame pour servir de réponse à celle de l'Ecclesiastique de Chaalons*, dont je viens de parler, qui s'inscrit en faux contre plusieurs faits alleguez par son adversaire, & il veut nous insinuer que les Chaalonois mettront tout en usage pour avoir la restitution de leur Relique. Je ne suis ni d'un caractère, ni d'une ha-

bilité suffisante pour décider de la question contestée ; je trouve seulement que les Chanoines de Notre-Dame en Vaux soutiennent, ( quoi qu'ils ne puissent pas produire des Actes plus authentiques ni plus anciens que le procès verbal de 1407. fait par Charles de Poitiers, ) que la Relique est une portion du véritable nombril de J. C. d'un autre côté il me paroît que Mr. de Chaalons a gardé dans sa visite les formalitez prescrites à son Caractere Episcopal , & que quoi que par son procès verbal, il soit porté qu'il n'a trouvé dans le Reliquaire que des pierres & du gravier, il n'a ( jusques à present ) que supprimé la Relique sans avoir fait aucune Ordonnance ; lors que la difficulté qui fait la matiere de la contestation sera vidée, nous pourrons en faire part au public.

## ARTICLE IX.

*Qui contient la Mort des Personnes Illustres.*

I. **L**E 19. Mai, le Comte Leopold de Lobcowitz, Chambelan de l'Empereur, mourut à Vienne en Autriche.

Le Marquis de Sillery, Brigadier des Armées de France, fils unique de Mr. le Marquis de Puisieux, Ambassadeur en Suisse, fut tué à la Bataille d'Almanza le 25. Avril.

Le même jour & dans la même occasion, Mr. de Polastron, aussi Brigadier des Armées du Roi fut tué. Sa Majesté a donné son Regiment au Marquis de Tessé, & celui de ce dernier

*des Princes &c.* Juillet 1707. 73  
dernier au Sr. de Buclay, beaufrere de Mr. le  
Maréchal de Berwick.

Parmi les principaux Officiers Anglois qui furent tuez à la même journée, on a nommé Mts. Clayton, Laurance, Tabor, Koper, Dormes, Killegrew, Ransey, & quelques autres de moindre consideration.

Le 19. Mai Messire Jean d'Etrées Maréchal de France, Vice-Amiral du Ponant, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Nantes & Comté de Nantois, mourut à Paris, âgé de 83. ans; Il étoit fils de François-Anibal d'Etrées, qui fut fait Maréchal de France en 1626. & qui mourut au mois de Mai 1670. âgé de plus de cent ans: L'un & l'autre sont morts Doyens des Maréchaux de France; celui qui vient de decéder, a laissé pour son successeur le Maréchal de Cœuvres son fils, digne heritier des vertus & de la bravoure de son pere & de son ayeul. La Maison d'Etrées est originaire de Picardie: elle est fort ancienne & a été feconde en grands hommes. Le corps du Maréchal dont nous anonçons la mort a été porté à Soissons pour y être inhumé dans l'Eglise des Feuillans, fondée par François Anibal Maréchal d'Etrées son pere.

Dame Gabrielle de Glé, Marquise de la Valliere, Dame du Palais de feu la Reine; veuve du Marquis de la Valliere, Gouverneur & Lieutenant General du Bourbonnois, mourut à Paris le 21. Mai âgée de 59. ans.

A peu près dans le même tems, Madame la Marquise de Montespan mourut aux eaux de Bourbon, son corps a été porté à Paris & enterré aux Filles de Saint Joseph.

Mr. Blanchet de Pierre Buffiere, Marquis de Lostanges, Lieutenant General pour S. M. dans  
la

la Province de la Marche, & Brigadier de ses Armées, mourut à Mons au mois de Mai, n'étant âgé que de 34. ans; il n'a laissé qu'une fille unique de son mariage avec Madame le Clerc de Lessville; Mr. de Lostanges étoit proche parent de feu M. le Marquis des Farges, qui commandoit les Troupes que le Roi envoya à Siam il y a quelques années.

Mr. le Marquis de Jussac, Guidon de la Gendarmerie vient aussi de terminer le cours de sa vie; il étoit fils de Mr. le Marquis de Jussac qui en 1690. fut tué aux côtés de M. le Duc du Maine à la Bataille de Fleurus. La Maison de Jussac est une Branche de celle de la Roche-Chouàrts; Mr. de St. Preüil, Capitaine aux Gardes, à qui le Cardinal de Richelieu fit trancher la tête à Amiens, (assez injustement, à ce qu'on dit,) étoit de cette Maison.

Le 16. Juin, Anne Marie d'Orleans Longueville, Duchesse de Nemours, mourut à Paris, âgée de 83. ans. Par cette mort Mr. le Prince de Conti herite de la Principauté ou Comté de Neufchâstel, située à huit lieues de Laufane, & à une moindre distance de Berne; cette petite Souveraineté est alliée aux Cantons Suisses, elle fut portée dans la Maison d'Orleans Longueville en 1504. lorsque Jeanne d'Hochberg, fille & unique heritiere de Philippe d'Hochberg, Comte Souverain de Neufchâstel, épousa Louis d'Orleans Duc de Longueville. Mr. le Duc de Villeroy, Mr. de Matignon, & même le Roi de Prusse, ont aussi des pretentions sur la même Principauté, à cause des alliances qu'ils ont avec la Maison de Longueville; Cependant le Droit le mieux établi par les Loix paroît être en faveur

*des Princes, &c. Juillet 1707.* 76

veur de Mr. le Prince de Conti, qui au moment que Madame la Duchesse de Nemours fut morte, dépêcha un Courier à Mr. le Marquis de Puisieulx, Ambassadeur de France en Suisse, pour le prier d'en donner part aux Cantons; Peu de jours après S. A. S. prit la poste pour aller prendre possession de cette Principauté.

On vient d'apprendre, que le Cardinal Henry de la Grange d'Arquyan Pere de la Reine Doüairiere de Pologne, mourut à Rome le 24. du mois de Mai, laissant un septième Châpeau vacant dans le Sacré College.

F I N.

TABLE

# T A B L E

## D E S A R T I C L E S

Du mois Juillet 1707.

ARTICLE I. <i>Espagne</i>	1
ARTICLE II. <i>France.</i>	19
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	30
ARTICLE IV. <i>Allemagne</i>	35
ARTICLE V. <i>Pologne.</i>	47
ARTICLE VI. <i>Angleterre.</i>	53
ARTICLE VII. <i>Hollande.</i>	59
ARTICLE VIII. <i>Litterature.</i>	65
ARTICLE IX. <i>Morts.</i>	72